



JUSTICE

# CHERIF MELLAL CONDAMNÉ À QUATRE ANS DE PRISON FERME

Page 16

**BORDJ BADJI MOKHTAR**

**UN TERRORISTE SE REND AUX AUTORITÉS MILITAIRES**

Page 2

# MIDI

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5128 | Jeudi 24 octobre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**PARTENARIAT ÉCONOMIQUE**

**UNE MISSION PORTUGAISE EN DÉCEMBRE À ALGER**

Page 3

## DES MÉDECINS ENVOYÉS À IN GUEZZAM ET BORDJ BADJI MOKHTAR L'HUMANITAIRE, L'AUTRE MISSION DE L'ANP

Page 2



### DISPONIBILITÉ DES TRAITEMENTS DU CANCER



■ **LE MÉDICAMENT ALGÉRIEN SE PORTE BIEN**  
**68% DU MARCHÉ EST COUVERT**

Page 3

■ **NORD DE GHAZA**  
**BORRELL PLAIDE POUR L'ACCÈS DES OBSERVATEURS ET DES MÉDIAS**

Page 5

■ **IFU, ISF ET IRG**  
**LE FISCALISTE BOUBEKEUR SELLAMI DÉCORTIQUE LES DISPOSITIONS DU PLF-2025**

Page 4

**UN DÉCRET PRÉSIDENTIEL POUR LEVER LES OBSTACLES**

Page 3

DES MÉDECINS ENVOYÉS À IN GUEZZAM ET BORDJ BADJI MOKHTAR

# L'humanitaire, l'autre mission de l'ANP

En plus de son rôle de défense de la souveraineté nationale et de son engagement sans faille dans la lutte contre le terrorisme, qui lui a valu une reconnaissance internationale, l'Armée nationale populaire (ANP) s'est montrée toujours présente auprès des Algériens pour leur apporter aide et assistance durant les différentes catastrophes naturelles qui ont frappé le pays.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Sollicitée lors des catastrophes naturelles et pandémies, l'Armée nationale populaire a toujours répondu présente en étant premiers rangs. Mobilisant ses détachements et ses gros moyens, l'ANP est toujours venue en aide aux victimes en les secourant, protégeant



leurs biens et en prenant toutes les dispositions contre les conséquences sanitaires et sécuritaires qui découlent, généralement, de ces drames. Dans le cadre des nobles missions humanitaires « des unités de l'Armée nationale populaire et en appui aux services de la santé publique pour limiter la propagation de certaines maladies et épidémies telles que (diphthérie et paludisme) dans les wilayas de Bordj Badji Mokhtar et In Guzam dans la 6e Région militaire, une équipe médicale spécialisée de la Direction centrale des services de Santé militaire au ministère de la Défense nationale s'est déplacée depuis le 12 octobre 2024 dans plusieurs zones de ces deux wilayas frontalières, où les cas infectés ont été diagnostiqués et traités et les citoyens non infectés ont été vaccinés », indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. La même source rappelle que cette « opération a connu également une large campagne de sensibilisation en direction de la population, notamment dans les villages

reculés et les zones isolées, où elle a été sensibilisée sur les risques et les modes de propagation de ces épidémies ». Cette campagne a, également, porté sur la nécessité de limiter « les déplacements

notamment vers les pays voisins qui connaissent la propagation de ces épidémies ». D'autant que l'opération a été axée sur « la nécessité de faire des examens et de se signaler immédiatement et obligatoirement en cas d'infection, tout en respectant les mesures préventives, notamment en évitant les piqûres des insectes vecteurs de maladies, et à cet égard, toutes les mares sur le territoire de la province de Bordj Badji Mokhtar ont été comblées et les gîtes larvaires des moustiques ont été éliminés ». « Cette opération, qui se poursuit toujours, confirme la volonté de l'Armée Nationale Populaire et sa mobilisation de tous les moyens humains et matériels pour soutenir le système national de santé et limiter la propagation de ces maladies et épidémies », relève le communiqué du ministère de la Défense nationale.

R. N.

BORDJ BADJI MOKHTAR

## Un terroriste se rend aux autorités militaires

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar, en sa possession un pistolet semi-automatique de type Siminov et des munitions. Il s'agit du terroriste Oulaya Yahya, alias Naser. Toujours dans le cadre de la lutte antiterroriste, 05 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'opérations distinctes à travers le pays, durant la période du 16 au 22 octobre 2024, a indiqué hier un bilan opérationnel rendu public par le ministère de la Défense nationale (MDN). Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les RM, 34 narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 08 quintaux et 60 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 64,7 kg de cocaïne et 107 029 comprimés psychotropes ont été saisis, ajoute le communiqué.

R. N.

DOUANES ALGÉRIENNES

## Démantèlement de 178 réseaux de contrebande et de commerce illégal

Les services des Douanes ont enregistré, durant la période allant du 11 au 17 octobre en cours, 178 affaires liées à la lutte contre la contrebande et le commerce illégal transfrontalier, au cours desquelles 104 contrevenants ont été appréhendés.

Dans un communiqué, les mêmes services ont précisé que leurs services ont procédé à la saisie de 3 kg de cannabis traité, 114 143 unités de comprimés psychotropes, 71 400 euros, 10 200 dollars, ainsi que 126,26 tonnes de semoule et de farine ont été saisies. De plus, 13 720 litres d'huile de table, 51,57 tonnes de pâtes et 11 678 litres de carburant ont été confisqués.

Les services des douanes ont également saisi d'autres produits, tels que des téléphones portables et leurs accessoires, des pièces détachées de véhicules, des produits cosmétiques et de soins corporels, des produits de nettoyage, des équipements sensibles, des appareils électroménagers, des denrées alimentaires destinées à la consommation humaine et animale, des boissons alcoolisées, des ustensiles ménagers, des vêtements et chaussures, des matériaux de construction, des vélos, des véhicules, entre autres.

Le nombre de contrevenants impliqués dans ces affaires s'élève à 178 personnes, tandis que le nombre de moyens de transport utilisés pour la contrebande est estimé à 20 véhicules (voitures et camions) et conteneurs. Le montant total des amendes infligées est estimé à près de 4,5 milliards de dinars algériens, selon le communiqué.

R. N.

RÉUNION DES 6 CHEFS HISTORIQUES

## Un tournant décisif pour le déclenchement de la révolution

PAR CHAHINE ASTOUATI

La réunion du groupe des six historiques à Alger, il y a 68 ans, jour pour jour, a constitué un tournant décisif qui a préparé le terrain au déclenchement de la glorieuse révolution du 1er Novembre 1954.

Mohamed Bouadiaf, Larbi Ben M'hidi, Mustapha Benboulaïd, Krim Belkacem, Didouche Mourad et Rabah Bitat, sont ces six chefs originaires de différentes régions du pays, qui se sont réunis en toute discrétion le 23 octobre 1954, au domicile du moudjahid Mourad Boukechoura à Rais Hamidou (Alger), pour dessiner les contours de la guerre de libération qui a ancré les principes de la lutte du peuple algérien au cours de l'histoire et a fait de son unité un impératif pour réaliser l'objectif suprême qu'est l'affranchissement du joug colonial et le recouvrement de la liberté et de l'indépendance.

La détermination des six chefs historiques a donné lieu au déclenchement de la guerre contre le colonialisme français sous un slogan unifié « Par le peuple et pour le peuple » et sous la direction du Front de libération nationale (FLN), voulant ainsi que cette guerre soit une révolution populaire sans dirigeant ni commandement individuel ni leadership partisan.

Des historiens ont évoqué les circon-

stances de la tenue de cette réunion marquée par une discrétion sans précédent avec, pour ordre du jour, la fixation de la date du déclenchement de la guerre de libération. D'ailleurs, la délégation extérieure de la révolution algérienne au Caire n'a été informée de cette date ni de la Déclaration du 1er Novembre qu'à la veille du déclenchement de la guerre, après le déplacement de Boudiaf en Egypte pour en informer Ahmed Ben Bella, Hocine Ait Ahmed et Mohamed Khider.

La plupart des historiens affirment que l'élaboration de la Déclaration du Premier Novembre s'est faite avec la participation de tous et les discussions entre les six chefs n'ont jamais été divulguées au vu du caractère confidentiel de cet événement historique important.

Parmi les résultats issus de cette réunion historique, la définition de la date et du mot d'ordre du déclenchement de la révolution à travers tout le territoire national outre la mise en place d'une carte militaire pour les sites de déploiement des forces françaises et l'adoption de la décentralisation dans la gestion de la révolution en accordant à toutes les régions la liberté de gestion en fonction des spécificités de chaque région tout en accordant la priorité à l'intérieur sur l'extérieur.

Ils ont également convenu de la réparti-

tion de l'Algérie en six régions dirigées par, Mostefa Benboulaïd (1re région – Aurès), Didouche Mourad (2ème région – Nord Constantinois), Krim Belkacem (3ème région – Kabylie), Rabah Bitat (4ème région – Centre) et Larbi Ben M'hidi (5e région – Ouest).

La désignation d'un commandement pour la région Sud a été reportée.

Ensuite, Mohamed Boudiaf rejoint le Caire en vue de prendre attache avec les membres de la délégation extérieure pour les informer des décisions prises et la diffusion de la Déclaration du 1er Novembre sur les ondes de « Sawt El Arab ».

Parmi les décisions prises lors de la réunion figure également, l'attribution d'une appellation à la nouvelle organisation qui remplacera le Comité révolutionnaire d'unité et d'action (Crua) à savoir, le Front de libération nationale (FLN) auquel il faut adhérer à titre individuel et non partisan. Ils ont convenu également d'appeler l'organe militaire du FLN « Armée de libération nationale » (ALN).

Bien avant, le Groupe historique des 22 avaient tenu le 24 juin 1954 une réunion au domicile du militant Ilyes Deriche à El Madania (Alger) sous la présidence de Mostefa Benboulaïd, un tournant crucial dans le processus de préparation de la révolution nationale.

C. A.

DISPONIBILITÉ DES TRAITEMENTS DU CANCER

# Un Décret présidentiel pour lever les obstacles

**Le programme d'action de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer pour la période 2024-2028 vise à réduire le nombre des cas de cancer et partant celui des décès, a déclaré, le président de la commission, Pr. Adda Bounedjar.**

PAR LAKHDARI BRAHIM

« **L**e programme d'action de la commission présenté, mardi, lors d'une séance de travail tenue par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avec les membres de la commission, a pour objectif de réduire le nombre de cas de cancer et celui des décès», a précisé le Pr Bounedjar dans son intervention lors du Journal télévisé (JT) du 20h sur la chaîne de télévision publique.

Qualifiant sa rencontre avec le président de la République de «riche et transparente», M. Bounedjar a indiqué

qu'elle avait permis d'évoquer «plusieurs thèmes relatifs au programme d'action de la commission».

«Après avoir pris connaissance des obstacles administratifs entravant l'acquisition des réactifs, des équipements médicaux et des médicaments, le président de la République a donné des instructions pour la préparation d'un décret présidentiel portant sur la levée des entraves pour une prise en charge optimale des malades», a fait savoir le responsable.

Le président de la République a instruit le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale de prendre en charge, via la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), le traitement par radiothérapie des enfants cancéreux, a-t-il ajouté.

Lors de cette séance, la Commission a présenté un exposé sur son programme d'action pour la période 2024-2028 qui repose sur cinq axes, avec en tête la prévention qui, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), est à même d'éliminer les causes de la maladie et partant réduire le nombre de cas à plus de 50% et celui des décès de 20 à 30%, a-t-il précisé.

«Le deuxième axe du programme d'action

concerne le dépistage précoce, notamment des cancers les plus répandus en Algérie, à l'instar du cancer du sein, du cancer colorectal et du cancer de la prostate», selon le président de la Commission, soulignant que le dépistage précoce évite le développement rapide du cancer et empêche sa propagation. Quant au troisième axe, Pr Bounedjar a dit qu'«il concerne le diagnostic précoce qui est à même d'augmenter le taux de guérison, pouvant atteindre 97% pour le cancer du sein, à titre d'exemple».

Le quatrième axe du programme d'action de la Commission porte sur «la prise en charge du patient atteint du cancer et de son parcours thérapeutique», dont les résultats seront positifs, tant pour le malade (augmentation du taux de guérison) que pour le Trésor public (réduction des coûts des soins), a-t-il fait savoir, estimant que la prise en charge du patient au début de la maladie améliorera son parcours de soin.

L'intervenant a également évoqué le cinquième axe du programme d'action de la Commission, consacré à la recherche scientifique en oncologie visant à améliorer l'état de santé des patients atteints de cette maladie.

L. B.

PARTENARIAT ÉCONOMIQUE

## Une mission portugaise en décembre à Alger

Sur instructions de Bouzid Tahar, président de la Confédération algérienne du patronat (CAP), Olye vice-président, Mohamed Lamine Bakalem, a reçu hier mercredi au siège de l'Organisation, Gonçalo de Mello, Conseiller économique et commercial de l'ambassade du Portugal en Algérie.

La rencontre a porté essentiellement sur la relance de partenariat entre la CAP et le Patronat Portugais qui date depuis deux décennies, indique un communiqué de la CAP. Dans un premier temps, il a été envisagé l'organisation d'une rencontre à Alger entre quelques entreprises membres de la CAP et leurs homologues portugaises durant la première semaine de décembre prochain.

Le secteur de la santé avec ses nombreuses sections a été arrêté d'un commun accord, ajoute la même source.

En outre, d'autres secteurs d'activités seront explorés au cours du premier trimestre 2025, afin d'élargir cette collaboration économique entre l'Algérie et le Portugal, conclut le communiqué.

APN

## Plénière aujourd'hui consacrée aux questions orales

L'Assemblée populaire nationale (APN) tiendra, aujourd'hui jeudi, une plénière consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement, a indiqué un communiqué de la Chambre basse du Parlement.

Les questions concernent les secteurs de la Formation et de l'Enseignement professionnels, du Tourisme et de l'Artisanat, de la Culture et des Arts, de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, de l'Agriculture et du Développement rural, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, ainsi que des Travaux publics et des Transports.

R. N.

LE MÉDICAMENT ALGÉRIEN SE PORTE BIEN

## 68% du marché est couvert

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le marché du médicament local ne cesse de grignoter des parts de marché. Le dernier bilan du ministère de l'industrie et de la production pharmaceutique fait ressortir que les besoins du marché sont couverts à hauteur de 68%.

Le ministère qui a tracé sa feuille de route compte cette fois s'attaquer à toute forme de pénurie en concrétisant la multiplication des investissements sur de nouveaux médicaments et en assurant leur disponibilité. Le département d'Ali Aoun a d'ailleurs créé «une plate-forme à la disposition de tous les intervenants pour toute dénonciation ou réclamation de toute forme de pratique commerciale illégale». Il faut noter que durant l'année 2023, le département de la production pharmaceutique a enregistré entre 2 à 2,5% de pénurie de médicament. En constatant parfois et pour de courtes périodes la rupture de stock de certains

médicaments, le ministre avait déclaré il y a quelque temps que «la pénurie touche 8 classes thérapeutiques et 10 autres sont sous pression». Pour mettre de l'ordre dans le secteur, Ali Aoun a parlé de couverture du marché de l'ordre de 85% durant toute cette année. Pour lever tous les écueils sur d'éventuelles perturbations, le département ministériel assure que «20% de médicaments en plus permettront d'assurer 90% de leur disponibilité». Le premier responsable du secteur a toujours mené une lutte implacable contre le monopôle de certains grands laboratoires étrangers et leur main mise sur le marché. Une nouvelle politique a été décidée depuis 2 ans qui oblige tout grand groupe à investir dans le secteur plutôt que fournir le produit final. Les importations ont été régulées de façon qu'il n'y ait pas de concurrence sur le même médicament entre le producteur local et le laboratoire étranger. Le ministère ajoute que la plate-forme numérique créée à l'usage de

réguler le marché, permet aujourd'hui «de regrouper les programmes de production et de réception conformément aux programmes d'importation outre les déclarations hebdomadaires des stocks de producteurs et des importateurs». Il faut dire que depuis deux années, le secteur vital du médicament a subi un véritable lifting en créant 200 usines dans une filière qui n'en comptait qu'une dizaine. Un marché qui ne cesse d'évoluer en faveur de l'intérêt qu'accorde l'Etat au produit local. La relance de 67 projets d'investisseurs avec des joint-ventures avec de prestigieux laboratoires européens et asiatiques, le marché ne sera pas dépendant dans quelques années du tout import. D'ailleurs, le département de l'industrie pharmaceutique veut insérer le tissu de PME et des micro-entreprises dans la production du consommable et des petits équipements destinés aux enceintes hospitalières.

F.A.

BÉCHAR-TINDOUF-GARA DJEBILET

## Du nouveau pour le projet de la ligne ferroviaire

En visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Béchar, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Lakhdar Rekhroukh, s'est exprimé sur le projet de la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet. Le même responsable s'est dit satisfait du rythme des travaux de réalisation du premier tronçon de 200 km.

« Nous souhaitons grâce au rythme soutenu des travaux de réalisation, que ce tronçon soit livré avant l'échéance

prévue, à savoir début de 2025 », a-t-il souligné.

De son côté, le ministre des Transports, M. Mohamed El-Habib Zahana, a indiqué que ce projet ferroviaire d'envergure visant l'acheminement du fer brut du gisement de Gara-Djebilet sur une distance de 950km, «aura un grand impact économique sur le pays, et ce à travers le renforcement du transport de voyageurs et de marchandises entre le sud et le nord du pays».

**Un premier tronçon sera livré au premier trimestre 2025**

A ce titre, l'une des toutes premières lignes ferroviaires de ce projet, à savoir celle de Béchar-Abadla, soit un parcours de 96 km, sera livrée dès le premier trimestre 2025, selon le président directeur général (PDG) de l'entreprise publique Cosider travaux publics, (Filiale du groupe Cosider), Cherif Grira.

« Une avancée très importante des travaux de sa réalisation et qui

enregistrent des taux d'avancement respectivement de l'ordre de 94 % pour le volet terrassement et de 28 % en volet soudure », a expliqué M. Grira lors d'une présentation de l'état des travaux du premier tronçon du projet ferroviaire Bechar-Tindouf. En plus de la ligne Béchar-Abadla, la gare de cette dernière collectivité qui comprend trois (3) importants blocs en cours de réalisation, sera réceptionnée à la même échéance, a-t-il encore fait savoir.

R. N.

IFU, ISF ET IRG

# Le fiscaliste Boubekur Sellami décortique les dispositions du PLF-2025

Le fiscaliste Boubekur Sellami a affirmé, hier, que « l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de ne pas imposer de nouvelles taxes durant l'année 2025 est une mesure importante ».

PAR RIAD EL HADI

Pour cet expert, « les nouvelles dispositions incluses dans le projet de la loi de Finances de (PLF-2025) visent notamment à booster le pouvoir d'achat du citoyen et l'économie nationale, tout en allant vers des niches fiscales pour générer d'autres ressources pour pouvoir assurer la dépense publique ».

## Baser l'IFU sur un contrat sur l'administration fiscale et le contribuable

Intervenant dans l'émission « L'Invité du jour » de la Radio chaîne 3 de la Radio algérienne, M Sellami a estimé que « la disposition fiscale phare du PLF-2025 est l'Impôt forfaitaire unique (IFU) qui, rappelons-le, a eu un coût très fort en 2015 car il était devenu un impôt déclaratif pour toutes les franges de la société, et ce quelque soit leurs activités. On a ramené le seuil déclaratif à 30 millions de dinars, ce qui est contraire à l'IFU ».

Saluant l'engagement du chef de l'Etat, M Sellami a indiqué que le PLF-2025 « a rectifié une importante disposition, expliquant l'IFU sera basé sur un contrat sur l'administration fiscale et le contribuable ».

Par ailleurs, M Sellami a relevé une seconde disposition dans le PLF-2025 qui consiste « à exclure certaines activités de ce régime fiscal (IFU-ndlr) ».



« Désormais, à partir de janvier 2025, certaines activités seront soumises au chiffre d'affaires du réel et non du déclaratif », citant l'exemple des salles des fêtes, la location de voitures, la location de matériels et d'autres activités qui génèrent des bénéfices mais qui échappent au régime fiscal réel.

« Certes, cela demande une ressource humaine étoffée sur le terrain pour pouvoir réaliser cet objectif, mais il était temps de changer la donne », développe cet expert.

Pis encore, il dira que « l'IFU ne représente que Un pour cent (01 %), ce qui est très faible, alors que le nombre de contribuables est de 80 %. C'est-à-dire que 80 % des contribuables ne participent qu'à hauteur de Un pour cent (01 %). Ce n'est pas normal ! Raison pour laquelle, on a décidé d'augmenter le minimum d'imposition de 10 000 dinars à 30 000 dinars à partir de janvier prochain, à l'exception de l'auto-entrepreneur ».

## La difficile tâche d'élargir l'assiette fiscale

A la question de savoir s'il fallait élargir l'assiette fiscale, il affirme que « l'ad-

ministration fiscale n'a pas encore les moyens d'exercer cette tâche, car, à mon avis, nous avons un tissu économique très important et nous avons énormément de contribuables répartis sur les 58 wilayas. Je pense que la fiscalité ordinaire est encore faible pour pouvoir couvrir toutes nos dépenses. Normalement, nous devons avoir une fiscalité locale. Mais avec la nouvelle loi sur les collectivités locales, cet aspect sera pris en considération ».

Aux yeux de M Sellami, « il faudra lier la fiscalité à la dynamique économique et non aux changements de la loi de Finances pour avoir une stabilité juridique à long terme et pour gagner la confiance des investisseurs ».

## Seule la numérisation peut contenir l'impôt sur la fortune

Abordant l'Impôt sur la fortune (ISF), l'Invité de la Radio algérienne déclare que « l'administration fiscale a besoin d'un fichier national qui documente les propriétés et d'évaluation, des informations précises qui concernent les propriétaires. Je pense qu'avec la numérisation, il va y avoir un fichier pour mettre en œuvre cet impôt de manière effi-

cace à partir de 2025 », estimant que « son application sur le terrain est encore faible alors qu'il peut apporter un plus au Trésor public ».

## Quid de la révision probable de l'IRG ?

Concernant la probable révision de l'Impôt sur le revenu global (IRG), M Sellami a indiqué qu'« il était difficile de revoir l'IRG à la baisse. Moi, je préfère une hausse des salaires, car les deux visent à améliorer le pouvoir d'achat et ça revient au même pour le Trésor public », soulignant qu'« on ne touche pas à un impôt qui génère 2 000 milliards de dinars chaque année, sachant que 50 % de la fiscalité ordinaire provient de l'IRG ».

Déplorant que « les salariés payent beaucoup plus que les autres contribuables, comme ceux qui exercent les activités commerciales », il explique qu'« il y a une règle dans l'IRG, à savoir la retenue à la source. C'est un impôt stable et alimente les recettes, mais si on arrive à trouver un autre artifice fiscal, on pourra encore revoir à la baisse l'IRG. Mais à l'Etat actuel, nous générerons quelques 8 000 milliards de dinars de recettes fiscales, dont 50 % provient de la recette ordinaire et qui est de 4 000 milliards de dinars. Du coup, on ne peut pas toucher encore une fois cet impôt ».

En revanche, développe M Sellami, « si nous procédons à la réforme fiscale et si nous élargissons l'assiette fiscale, avec le changement de l'IFU, pour apporter de la fiscalité à au moins 30 ou 40 % des recettes fiscales globales, on pourra procéder à la révision de l'IRG. Il faut améliorer le pouvoir d'achat avec d'autres moyens, comme la hausse de la fiscalité d'autres contribuables et la révision de certaines amendes qui n'ont pas été révisées depuis plus de 20 ans ».

R. E.

LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE :

## Un plan global pour réduire les accidents de la route

PAR IDIR AMMOUR

En dépit des mesures et de multiples dispositifs de lutte contre les accidents de la circulation, sans parler des campagnes d'information et de sensibilisation initiées sur la sécurité routière, les routes algériennes ne cessent de faire des victimes. Quitte à le rappeler, c'est la première cause de mortalité en Algérie. En effet, tous les jours que Dieu fait, la GN, la DGSN et la Protection civile font le bilan des accidents de la route. Le nombre des morts et des blessés est en hausse continue. Le bilan macabre des victimes donne froid dans le dos. Et l'impression qui se dégage est que la route tue davantage que les épidémies. Partant de ce constat alarmant, il faut avouer que toutes les mesures coercitives prises jusque-là n'ont pas eu l'effet souhaité. A rappeler que déjà, lors de l'ère d'Abdelaziz

Djerad, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait chargé l'ancien ministre pour prendre en charge ce lourd dossier. Aujourd'hui encore, le phénomène persiste, en ne sachant pas à quel ciel se vouer ! Apparemment si ! Puisque le ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales tente bien que mal de cerner ce problème. En effet, il a récemment mis en lumière les causes principales derrière l'augmentation des accidents de la route en Algérie. Selon le ministère, deux facteurs majeurs sont à l'origine de ce phénomène inquiétant : un facteur humain et un facteur matériel, en particulier la dégradation des infrastructures routières. Ces problèmes sont actuellement pris en charge par la Délégation nationale à la sécurité routière, qui travaille sur plusieurs fronts pour améliorer la sécurité des usagers de la route. Le ministère a

souligné aussi la nécessité d'éliminer les « points noirs » des routes algériennes, c'est-à-dire les zones les plus dangereuses où les accidents sont récurrents. Pour cela, plusieurs plans ont été mis en place avec pour objectif de protéger la vie des automobilistes et des piétons. Ces plans incluent la promotion de l'éducation routière à travers la création d'outils pédagogiques visant à sensibiliser les usagers sur les dangers de la route. Le ministère entend également développer et exploiter un système national de collecte de données sur les accidents de la route, afin de diffuser des statistiques précises sur ce fléau. L'un des axes majeurs du plan concerne la formation des conducteurs et des inspecteurs chargés de l'examen du permis de conduire. Un autre aspect essentiel du plan du ministère concerne l'amélioration des infrastructures routières. En

effet, le rôle des collectivités locales dans la réparation des routes est essentiel. Pour ce, des subventions financières seront accordées aux communes afin de résoudre le problème de la dégradation des routes, une des causes majeures des accidents. Ces aides visent à rapprocher les réseaux routiers des normes internationales en matière de maintenance et de sécurité. En définitive, ce programme global et multi sectoriel vise à réduire considérablement les accidents de la route en Algérie, en misant sur l'amélioration des infrastructures, l'éducation des conducteurs et l'utilisation de technologies modernes pour une meilleure gestion de la sécurité routière. Ces mesures, combinées à une volonté politique forte, pourraient représenter un tournant majeur dans la lutte contre ce fléau national.

I. A

NORD DE GHAZA

# Borrell plaide pour l'accès des observateurs et des médias

Le Haut-représentant de l'Union européenne (UE) pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, a appelé, mardi, à permettre aux observateurs internationaux et aux médias d'accéder au nord de Ghaza.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Il a qualifié de «terrifiante» la situation dans l'enclave palestinienne, en proie à des agressions génocidaires sionistes depuis octobre 2023.

«Rien ne justifie la souffrance humaine causée par la famine et le déplacement forcé provoqués par l'homme», a écrit Borrell sur son compte dans les réseaux sociaux, concernant les conditions catastrophiques endurées par les Palestiniens dans l'enclave palestinienne, notamment son nord.

## un cessez-le-feu immédiat

Le responsable de l'UE a de nouveau insisté sur un «cessez-le-feu immédiat», pour garantir l'acheminement de l'aide humanitaire vers le nord de Ghaza et le passage sécurisé des personnes déplacées. Et condamnant également les attaques sionistes contre l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA).

Lundi, le porte-parole du SG de l'ONU, Farhan Haq, a déclaré que l'entité sioniste avait entravé l'accès au camp de réfugiés de Jabalia au Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA).

Outre les martyrs et les blessés palestiniens, le génocide sioniste en cours dans la bande de Ghaza depuis plus d'un an, a causé des destructions massives de bâtiments résidentiels et d'infrastructures ainsi qu'une famine meurtrière.

## Ce que fait l'occupation sioniste dans le nord est un «crime de guerre complet»

Ce que fait l'occupation sioniste dans le nord de la bande de Ghaza est un «crime de guerre complet», a dénoncé hier le ministère de la Santé palestinien, soulignant que les hôpitaux «se transformeront en fosses communes» si l'agression sioniste se poursuivait.

Le 5 octobre, l'armée sioniste a lancé des opérations génocidaires sans précédent sur le camp et la ville de Jabalia, ainsi que de vastes zones du nord de la bande de Ghaza, faisant plus de 700 martyrs au cours de 19 jours de siège.

Le ministère a averti sur les réseaux sociaux que «les hôpitaux du nord de Ghaza se transformeront en fosses communes si l'agression (sioniste) se poursuit sur fond de silence international, à un moment où l'occupation a fait des hôpitaux une cible principale dans son plan visant à déplacer la population du nord de la bande de Ghaza».

«Il fait très froid ces jours-ci, les couvertures sont extrêmement nécessaires, mais elles sont utilisées pour couvrir les



corps des Palestiniens tués parce que les hôpitaux n'ont plus de linceuls», a déploré le département. «Nous n'avons besoin ni de nourriture ni de boisson car nous serons bientôt assassinés. S'il vous plaît, envoyez des linceuls pour couvrir nos cadavres», a-t-il ajouté. La situation est également tragique à l'hôpital Kamal-Adwan et à l'hôpital Indonésien du nord de Ghaza, où l'on déplore «des victimes chaque minute. En raison du blocus en cours, les fournitures, y compris les bâches, s'épuisent».

«Ce que fait l'occupation dans le nord de Ghaza est un crime de guerre complet», a conclu le ministère.

## Seules 4 missions d'aide humanitaire autorisées dans le Nord les 20 premiers jours d'octobre

L'entité sioniste n'a autorisé que quatre des 66 missions d'aide humanitaire prévues dans le nord de Ghaza au cours des 20 premiers jours d'octobre, selon le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Le porte-parole du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), Jens Laerke, cité par des médias, a déclaré que les autorités sionistes «n'ont autorisé que quatre des 66 missions d'aide humanitaire prévues depuis le point de contrôle du sud de Ghaza vers le nord au cours des 20 premiers jours

d'octobre». Le responsable onusien a ajouté que l'entité sioniste «avait rejeté toutes les tentatives visant à amener de l'aide humanitaire dans le nord de la bande de Ghaza, entre les 2 et 15 octobre, et n'avait autorisé aucune aide alimentaire à entrer dans la région».

Le porte-parole de l'ONU a indiqué, en outre, que les autorités sionistes «ont rejeté 28 demandes de mouvements coordonnés d'aide humanitaire vers Beit Hanoun, Jabalia et Beit Lahia dans la région, entre le 6 et le 20 octobre». Il a souligné que les équipes d'OCHA ont visité plusieurs zones du nord de Ghaza le 19 octobre, notant qu'«il existe un besoin urgent d'abris en raison du surpeuplement».

Le porte-parole de l'OCHA a également évoqué la situation sanitaire dans la région, indiquant que les forces d'occupation «ont refusé ou empêché l'entrée d'une équipe composée des Nations Unies, d'une organisation non gouvernementale internationale et du Croissant-Rouge palestinien.

Après 9 tentatives infructueuses, l'équipe a pu atteindre les maternités Kamal Adwan et Al-Sahaba à Ghaza, le 12 octobre». Pour lui, «Ghaza est l'endroit le plus dangereux au monde pour les Nations Unies et ses partenaires, puisque 300 de nos collègues ont été tués, des entrepôts bombardés, des routes endommagées et remplies de munitions non explosées».

K. H.

## VACCIN CONTRE LA POLIO

### L'occupation prive les enfants de Ghaza de recevoir la deuxième dose

Le ministre de la Santé, Majid Abu Ramadan, a déclaré que l'agressivité croissante de l'occupation israélienne empêche nos enfants d'obtenir une deuxième dose du vaccin contre la polio.

Le ministre de la Santé a ajouté dans un communiqué hier, que nos enfants et les personnels de santé sont exposés à un risque élevé qui menace leur vie et les empêche de se déplacer et d'aller dans les centres de vaccination.

En outre, il a souligné que la deuxième dose du vaccin est importante et nécessaire pour parvenir à une immunité complète contre la poliomyélite, et depuis quelques jours, le ministère de la Santé poursuit de grands efforts et des appels urgents aux organisations et institutions sanitaires internationales, pour la nécessité d'agir et d'accroître la pression sur les autorités d'occupation pour mettre fin à l'agression et permettre aux équipes et aux familles de vacciner nos enfants.

R. N.

DIFFUSION D'UNE SÉRIE TÉLÉVISÉE METTANT EN SCÈNE UNE SOLDATE DE L'ENTITÉ SIONISTE

## Vaste contestation au Maroc

La diffusion par la chaîne marocaine «2M» d'une série télévisée mettant en scène une soldate de l'entité sioniste a soulevé un tollé de protestations au sein de la population marocaine, opposée à la normalisation avec cette entité et engagée en faveur de la cause palestinienne.

L'apparition de cette soldate dans la série diffusée, depuis le 28 septembre, est vivement critiquée par les Marocains qui ont appelé la chaîne «2M» à suspendre sa diffusion et à présenter des excuses publiques.

En effet, la présence à l'écran de cette soldate sioniste a déclenché une vague de protestations sur les réseaux sociaux. Les activistes ont critiqué le casting, estimant qu'une «actrice sioniste» ne devait pas participer à une série nationale. Ils se sont indignés également de la diffusion de cette série dans le contexte de l'agression sioniste génocidaire à Ghaza.

Pour Aziz Hannaoui, membre de l'Observatoire marocain de lutte contre la normalisation, cette série est «une propagande cherchant à légitimer les sionistes d'origine marocaine».

La diffusion de la série, au même moment où l'agression sioniste génocidaire à Ghaza et au Liban est à son paroxysme, revient à «embellir l'image des sionistes meurtriers», a-t-il déclaré à Al Jazeera.

Il a fait savoir que l'Observatoire suivait les activités de cette pseudo actrice depuis des années et qu'elle n'était pas connue pour être actrice, mais plutôt pour partager des recettes de cuisine marocaine sur les réseaux sociaux, qu'elle attribuait à l'entité sioniste.

Cette femme, qui prétend résider à Marrakech, vit en réalité en Palestine occupée et n'a obtenu sa carte d'identité nationale marocaine et son passeport marocain qu'à la mi-2022, a-t-il souligné.

Pis encore, cette pseudo actrice «a publié sur ses réseaux sociaux des photos avec le chef d'état-major de l'armée (sioniste) et un officier du Mossad», ainsi que «des images de missiles et d'obus avec comme légende»: «J'espère que ces missiles vous frapperont directement», a-t-il ajouté.

Selon Hannaoui, elle a également accompagné l'une de ces photos du commentaire: «Je vous envoie un salut et un adieu», tout en publiant des messages appelant à effacer Ghaza et soutenant l'armée sioniste dans son agression. Hannaoui a, en outre, fait savoir que l'Observatoire avait documenté ces photos et messages avant qu'elle ne les supprime.

Le journaliste marocain Mustafa El fane affirme, quant à lui, que cette série véhicule un message «injurieux pour le pays».

Dans un post sur les réseaux sociaux, ce journaliste estime qu'il s'agit d'un appel aux juifs ayant quitté le Maroc de revenir avant qu'il ne soit trop tard, car les Marocains musulmans sont prêts à s'emparer de leurs biens et terres.

Egalement indigné, le Front marocain de soutien à la Palestine et de lutte contre la normalisation a appelé à une manifestation devant le siège de la chaîne «2M» à Rabat pour demander l'arrêt de la diffusion de cette série.

R. N.

# MIDI

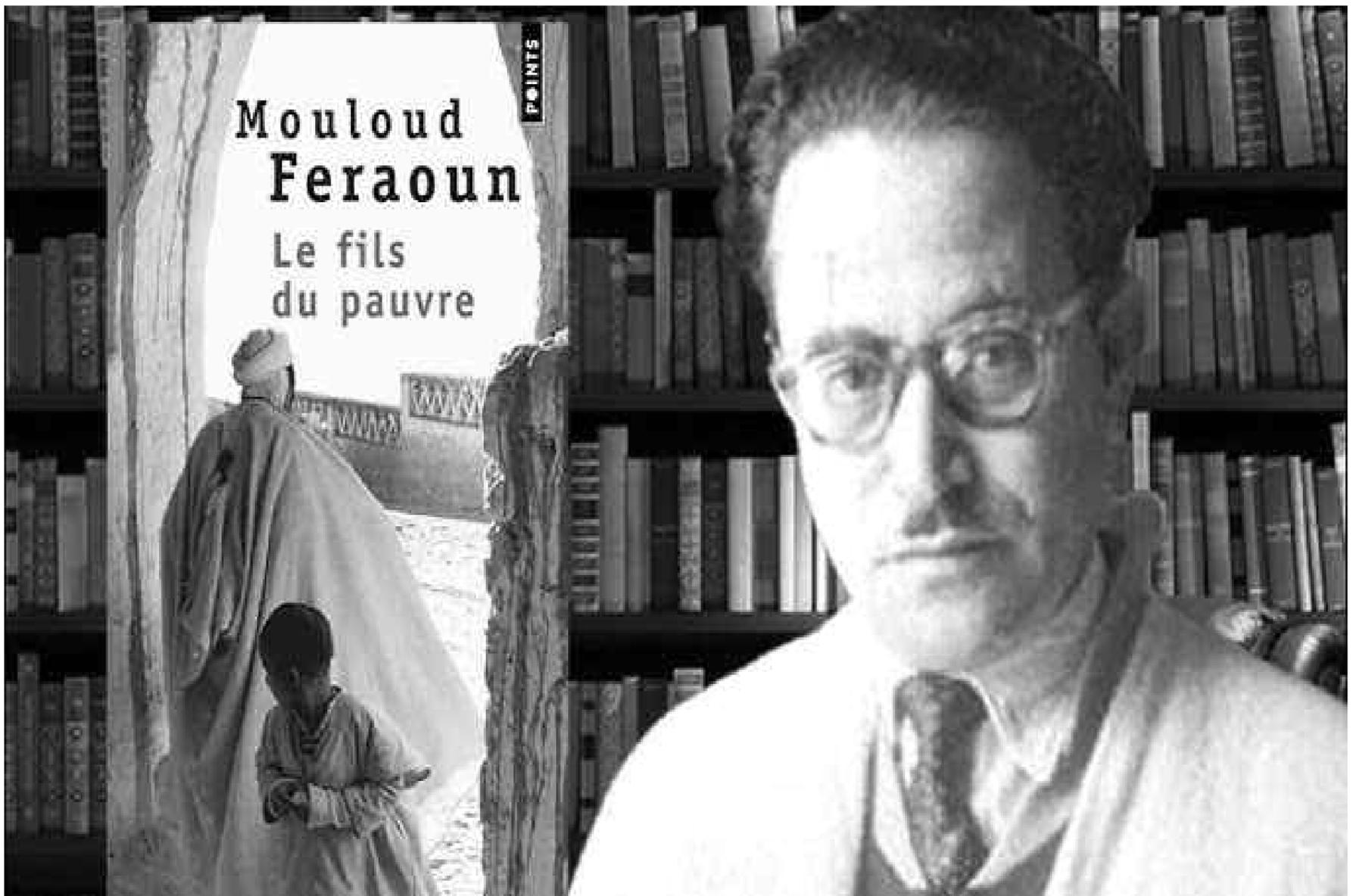
## CULTURE

---

TIZI-OUZOU

## Le film "Fouroulou" au Festival national du film amazigh samedi prochain

*Le film "Fouroulou" du réalisateur Ali Berkennou, adapté du roman Le Fils du pauvre de l'écrivain Mouloud Feraoun, sera projeté samedi prochain à Tizi-Ouzou, en ouverture de la 18e édition du Festival culturel national annuel du film amazigh (FCNAFA), a annoncé la Direction locale de la culture et des arts.*



ARTISANAT

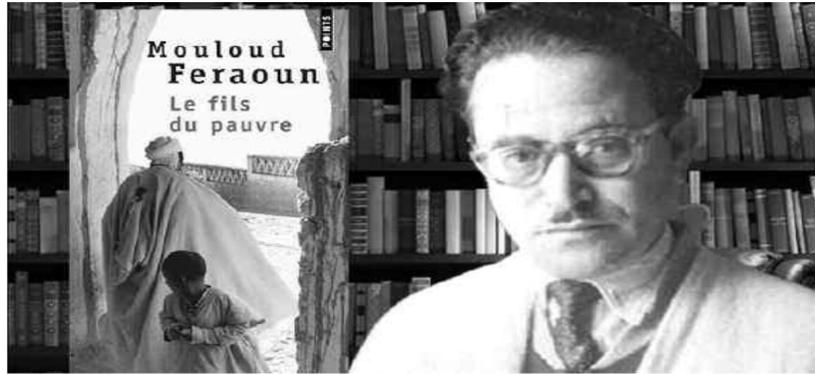
**Des héritières de métiers d'antan plaident pour la préservation de la broderie d'Alger**

---

TIZI-OUZOU

## Le film "Fouroulou" au Festival national du film amazigh samedi prochain

Le film "Fouroulou" du réalisateur Ali Berkennou, adapté du roman *Le Fils du pauvre* de l'écrivain Mouloud Feraoun, sera projeté samedi prochain à Tizi-Ouzou, en ouverture de la 18e édition du Festival culturel national annuel du film amazigh (FCNAFA), a annoncé la Direction locale de la culture et des arts.



Ce long métrage retrace le parcours de Fouroulou Menrad, le personnage principal du premier roman de Mouloud Feraoun (1913-1962), *Le Fils du pauvre*, publié en 1950. L'ouvrage, où l'auteur a introduit des éléments autobiographiques de son enfance au village Tizi Hibel, retrace la vie de Fouroulou, l'enfant berger né dans une famille pauvre, dans un petit village de Kabylie et qui deviendra instituteur. Le réalisateur Ali Berkennou a ainsi mis à l'écran l'itinéraire et la détermination d'un enfant issu d'une famille pauvre à changer son destin grâce

à l'instruction. Un parcours difficile qui retrace non seulement la vie de Fouroulou, mais aussi la précarité dans laquelle vivaient les populations sous la colonisation française. Le film sera projeté samedi prochain à 17h30 à la salle de cinéma Djurdjura, selon la Direction de la culture.

Né le 8 mars 1913 à Tizi Hibel (commune d'Ath Mahmoud), Mouloud Feraoun fréquenta l'école à l'âge de sept ans, puis il

poursuivit ses études au collège de Tizi-Ouzou et à l'école normale de Bouzaréah. Après ses études, il commence sa carrière d'enseignant et sera nommé instituteur dans son village natal en 1935. Il a occupé le poste de directeur d'école, puis il a été inspecteur.

Il a été lâchement assassiné le 15 mars 1962, avec cinq de ses compagnons, Ali Hamoutène, Salah Ould Aoudia, Etienne Basset, Robert Aymar et Max Marchands,

par l'Organisation armée secrète (O.A.S.), un groupuscule français d'ultras opposés à l'indépendance de l'Algérie. Pour rappel, le FCNAFA se tiendra du 26 au 30 octobre courant sous le slogan "Le film au cœur de la Révolution" avec au menu la projection des films en compétition pour le prix L'Olivier d'or, des conférences-débats, des master class et des ateliers de formation sur les métiers du cinéma.

## Appel aux professionnels du 7<sup>e</sup> art à participer aux débats de l'espace "Cinéma Market"

Le Festival international du cinéma d'Alger lance un appel à participation à l'événement, "Cinéma Market", un espace d'échanges prévu du 25 au 30 novembre 2024 à l'Office Riad El Feth (Oref) à Alger, où l'industrie cinématographique algérienne sera passée en revue afin d'établir un état des lieux de ses perspectives à venir.

Organisé en marge du 12e Festival international du cinéma d'Alger (24-30 novembre), également domicilié à l'Oref, cette rencontre offrira aux professionnels du 7e Art des opportunités d'échanges et permettra la visite de stands dédiés aux entreprises publiques et privées du secteur cinématographique algérien.

Les rayons de l'exposition élargiront les différentes productions, équipements et services de post-production, de casting et autres, dans le but de susciter l'interaction et aider à comprendre l'as-



pect industriel et professionnel du cinéma national. Cet "événement-diagnostic" constituera également une occasion de créer des opportunités de coopération et une dynamique particulière dans le domaine, à travers l'espace "Cinéma Market", qui s'ouvrira aux débats et aux discus-

sions sur les défis actuels et les perspectives à venir, avec pour but d'assurer une meilleure "promotion et mise en valeur de la richesse culturelle et artistique du cinéma algérien", explique le communiqué.

A cet effet, le commissariat du Festival international du cinéma

d'Alger, informe les professionnels du 7e Art, désireux de prendre part à cette rencontre que le Site Web <https://ficinema.dz/le-marche/> est mis à leur disposition pour confirmer leur participation, précisant que le délai d'inscription déjà ouvert, s'étale jusqu'au 31 octobre 2024.

### CLÔTURE DE LA SEMAINE CULTURELLE SUD-CORÉENNE Remise des prix aux lauréats

La cérémonie de clôture de la 9e édition de la semaine culturelle sud-coréenne "Semaine de la Corée" (8-21 octobre), s'est tenue, lundi au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria à Alger, lors de laquelle des prix ont été remis aux lauréats du Festival de la "K-pop" et du concours de la langue coréenne.

A cette occasion, l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie, M. You Ki-Jun, a exprimé sa "profonde gratitude" au ministère de la Culture et des Arts ainsi qu'au Palais de la Culture pour leur rôle dans l'organisation de ce Festival, qui est, a-t-il dit, "un événement marquant".

Par ailleurs, il a salué le "développement remarquable" des liens culturels entre son pays et l'Algérie, soulignant que "de tels Festivals sont une précieuse opportunité pour partager nos cultures et approfondir ainsi notre compréhension et respect mutuels".

La cérémonie de clôture a été ponctuée par les performances des dix finalistes de la catégorie "Chant en coréen" et de la catégorie "Danse et chorégraphie", qui ont présenté leurs spectacles sur scène devant le jury, puis il a été procédé à l'annonce des gagnants des deux catégories et du lauréat du prix du public.

Par ailleurs, et sous le thème "Le rôle de la jeunesse algérienne dans l'avenir des relations bilatérales", la finale du concours de la langue coréenne a également eu lieu lundi matin au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, suivie de l'annonce des trois premiers lauréats de ce concours.

S'agissant du programme cinématographique, et dans le cadre des activités du groupe de coopération "MIKTA", qui comprend la Corée du Sud, la Turquie, le Mexique, l'Indonésie et l'Australie, le long métrage "Little Forest" (2018) de la réalisatrice sud-coréenne Yim Soon-Rye a été projeté le 12 octobre à la salle Ibn Zeydoun.

La "Semaine de la Corée", organisée par l'ambassade de la République de Corée en Algérie depuis 2016, tend à renforcer les relations bilatérales entre la République de Corée et l'Algérie dans le domaine culturel, à promouvoir l'entente mutuelle, à créer des opportunités de coopération et d'échange, notamment entre les jeunes et à faire connaître la culture sud-coréenne dans toute sa diversité.

### FILM SUR L'EMIR ABDELKADER

## Lancement d'un appel d'offres international pour la production et la réalisation

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a ordonné lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, le lancement d'un appel d'offres international pour la production et la réalisation d'une importante œuvre cinématographique sur l'Emir Abdelkader, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres.

Cette démarche vise à "conférer à cette œuvre une dimension universelle, vu la haute symbolique que représente l'Emir Abdelkader, de par son parcours dans l'édification de l'Algérie contemporaine et son rayonnement international, outre tous ses efforts consentis pour la protection des minorités à travers le monde", soutient le président de la République.

Selon la même source, le président de la République a ordonné d'ouvrir "la voie aux compétences cinématographiques algériennes et mondiales, en tenant compte du contenu convenu dans le cahier de charges".

CANEX WKND 2024

## Un appel à la mise en place de nouveaux mécanismes pour le financement et la distribution des productions cinématographiques en Afrique

De nombreux réalisateurs et producteurs cinématographiques algériens et de pays africains ont affirmé, samedi à Alger, l'importance de la mise en place de nouveaux mécanismes communs en vue de financer les productions cinématographiques et audiovisuelles en Afrique tout en créant un réseau de distribution en la matière.



Lors d'une conférence intitulée "de la production à la distribution : les ressources d'une industrie cinématographique développée pour le cinéma et la télévision", organisée dans le cadre de la manifestation "CANEX WKND 2024", des réalisateurs et des producteurs d'Algérie, du Nigeria, du Sénégal, du Kenya et du Ghana ont souligné l'impératif de "mettre en place des nouveaux mécanismes communs visant à financer les productions cinématographiques et audiovisuelles en Afrique", estimant que le financement était "un élément clé pour la relance de ce secteur". Ils ont également insisté sur l'importance "de consacrer un réseau de distribution à ces productions en vue de les commercialiser et de les promouvoir", appelant à "encourager la nouvelle génération à la création cinématographique africaine". Dans ce contexte, un cinéaste

nigérian a rappelé "les difficultés qui se dressent devant le financement des produits cinématographiques en Afrique", ajoutant qu'il fallait trouver de nouveaux mécanismes pour encourager le financement commun et faciliter les opérations au niveau des banques pour booster la coproduction entre les pays africains et insuffler un nouvel élan à l'industrie cinématographique.

Les Journées créatives africaines "CANEX WKND 2024", organisées en Algérie, constituent "une opportunité pour instaurer une coopération commune entre les pays africains et mettre en avant la diversité des cultures, des arts et des talents artistiques et techniques que recèle le continent africain", a-t-il dit.

Le cinéaste a évoqué également "l'expérience nigérienne dans les domaines de l'industrie cinématographique et de la télévision", appelant à "pionnière et remarquable", mettant l'accent sur le rôle de la numérisation et de l'intelligence artificielle dans

l'encouragement des acteurs cinématographiques africains à produire des œuvres novatrices. Il a souligné la nécessité d'encourager l'investissement dans le domaine cinématographique, en collaboration entre les secteurs public et privé. Pour sa part, le réalisateur algérien Belkacem Hadjadj a qualifié l'industrie cinématographique et télévisuelle de "locomotive" en Afrique.

"Lors de la création d'œuvres cinématographiques, il faut penser à créer un marché dynamique et un réseau de distribution cinématographique à travers le continent", considère-t-il, ajoutant : "Nous devons produire des films qui racontent notre culture orale et notre patrimoine culturel africain en restant attachés à nos valeurs."

"Nous devons, d'abord, cibler le public africain à travers la création d'un réseau de distribution sur le marché africain avant de chercher à conquérir le public européen", a-t-il dit.

TIZI-OUZOU

## Le 18<sup>e</sup> Festival culturel national du film amazigh du 26 au 30 octobre

La 18e édition du Festival culturel national annuel du film amazigh (FCNAFA) se tiendra du 26 au 30 octobre courant à Tizi-Ouzou, a annoncé, lundi, le commissariat du festival dans un communiqué.

Placé sous le patronage de la ministre de la Culture et des arts et sous l'égide du wali de Tizi-Ouzou, ce rendez-vous culturel, qui avait connu une rupture de plus de quatre ans en raison de la pandémie de la Covid-19, la 17e édition ayant eu lieu début 2019, revient cette année pour mettre à l'honneur des productions cinématographiques produites dans les différentes

variantes de tamazight. En prévision de ce festival très attendu par les cinéphiles, les organisateurs ont informé de l'ouverture des inscriptions aux ateliers de formation au profit des cinéastes, comédiens, amateurs et étudiants qui auront lieu durant le festival, à la maison de la culture Mouloud-Mammeri. Les intéressés peuvent s'inscrire pour les master class "Produire un film" encadré par le producteur Nasser Yahmi, "assistant réalisateur" encadré par Nadir Hadeff (réalisateur), ou aux ateliers "écriture de scénario et réalisation" encadré par Yazid Arab (réalisateur), ou

bien "initiation aux techniques de cinéma au profit des jeunes" encadré par Hakim Abdelfatah (Directeur production réalisateur). Les fiches d'inscription sont disponibles à la maison de la culture Mouloud Mammeri, a-t-on indiqué.

Pour rappel, le dépôt des films en prévision de la participation à la 18e édition du FCNAFA, a été ouvert en janvier 2023 et le festival devait se tenir l'été de la même année avant d'être reporté.

Les différentes productions cinématographiques (long et court métrage, films d'anim-

De Son côté, le producteur kényan George Gachara, qui a présenté sa propre expérience dans le domaine de la dramaturgie et du septième art, a affirmé qu'il était "grand temps pour le continent africain d'investir dans le domaine du cinéma, afin d'impulser la dynamique de la production cinématographique et audiovisuelle", à travers "la promotion des productions et le financement commun...", soulignant "la nécessité d'activer les mécanismes du réseau de la distribution cinématographique entre les pays africains, étant l'outil le plus important dans la chaîne de la production cinématographique".

De son côté, l'acteur ghanéen établi en Allemagne, Boris Kodjoe, a fait remarquer que "l'industrie créative, y compris le secteur du cinéma en Afrique est en plein essor et contribue même à la production mondiale des œuvres créatives". Le producteur de télévision sénégalais établi aux USA, Amadou Siki, a, pour sa part, indiqué que "le financement reste le plus gros problème qui entrave le développement du cinéma africain et son accès à l'universalité".

La manifestation internationale "CANEX WKND 2024" a pris fin, samedi soir, après quatre jours d'intenses activités, marquées par la présence de ministres de la culture et de responsables de vingt pays africains et de la région des Caraïbes.

## ARTISANAT

# Des héritières de métiers d'antan plaident pour la préservation de la broderie d'Alger

*Des maîtres-artisanes d'Alger transmettent depuis des décennies la broderie traditionnelle algéroise et luttent pour préserver ce patrimoine menacé par le piratage et la montée de la broderie électronique.*

Installée face à son vieux "Gar'gaf", métier à broder en bois, sur lequel est fixé un joli ouvrage inachevé, Khalida Tahraoui brode minutieusement de jolies fleurs avec des points peu communs, révélant la finesse de son travail. "C'est la broderie algéroise", explique-t-elle, précisant qu'elle reproduit un motif datant du 17<sup>e</sup> siècle qu'elle a vu depuis quelques temps au musée de Khedaoudj El Amia (dans La Basse Casbah d'Alger). "J'utilise les mêmes couleurs de l'époque notamment le rouge et le bleu foncé. Je veux que la pièce soit identique à l'originale", a-t-elle dit.

Bien que méconnu par la nouvelle génération à l'échelle nationale, Mme Tahraoui affirme que cet art propre à la région est très répondeu à l'international "sous son appellation d'origine". "Il suffit de jeter un coup d'œil sur Pinterest pour découvrir des articles de la broderie d'Alger", a-t-elle fièrement argué, en mentionnant une pièce conservée au musée Harvard. Mme Tahraoui évoque également d'anciens livres et de chaînes YouTube enseignant la broderie dont celle d'Alger, qu'elle avait elle-même apprise à l'Ecole d'art industriel et décoratif de Belouizdad dans les années 1990.

"Lorsque j'ai intégré l'école à l'âge de 16 ans, je me suis initiée d'abord aux techniques de bases de la broderie avant de passer aux broderies plus spécifiques comme la peinture à l'aiguille, le Richelieu, le point de croix puis la broderie d'Alger", a-t-elle raconté.

A présent enseignante dans l'Ecole où elle a elle-même étudié, désormais transformée en centre d'apprentissage



et de couture, cette cinquantenaire passionnée s'efforce d'éveiller l'intérêt des femmes et des jeunes filles pour cet art, en mobilisant son cercle d'amies, tout en espérant accroître le nombre d'élèves inscrites.

Son amie et ancienne collègue, Naima Boukabrine, partage la même passion. Retraité depuis 7 ans, cette ancienne élève puis enseignante de broderie et de coupe, conserve encore son vieux cahier de broderie daté de 1973 à 1977, où chaque point est illustré par un motif. Un chapitre tout entier est spécifiquement dédié à la broderie d'Alger.

"L'enseignante qui nous a transmis cet art nous a confié qu'elle l'avait elle-même appris avec une vieille algéroise lorsqu'elle travaillait comme monitrice de broderie dans un orphelinat pour jeunes filles à Bouzaréah, dans les années cinquante", raconte Mme Boukabrine. Parmi les principaux points de la broderie d'Alger, elle énumère le Zelileudj, qui s'accompagne souvent avec le point quadrillé (lamrabâa), le M'enzel, le Métrah (matlassé) ainsi que la Maâlka (qu'on appelle aussi Taâdjer).

Naïma cite également le point de trait, le natté, le point de plume, appelés points secondaires qui accompagnent généralement les points principaux.

"Actuellement, nous sommes une poignée de brodeuses qui pratiquent cet art que nous voulons protéger en le

transmettant aux nouvelles générations", a affirmé Mme Boukabrine, espérant davantage de soutien financier public pour l'enseignement de la broderie d'Alger.

Outre l'urgence de trouver des solutions pour préserver ce patrimoine local "en déclin", ces maîtres-artisanes alertent sur le piratage de ces techniques par un pays voisin.

"Des motifs et des points autrefois exclusifs à l'Algérie sont copiés et appropriés par un pays voisin puis présentés par leurs médias comme étant les leurs", s'indigne Mme Tahraoui en espérant voire un jour la broderie d'Alger et bien d'autres arts de l'Algérie profonde, inscrits au patrimoine de l'Unesco.

## Assurer la pérennité financière pour les artisanes face à la concurrence rude de l'industrialisation

Parmi les moyens de préserver cet art et de le faire mieux connaître, les brodeuses suggèrent la création d'espaces dédiés à l'exposition de cette broderie, notamment à l'occasion des grands événements comme cela a été le cas lors du Sommet arabe d'Alger en 2022.

Mme Tahraoui se rappelle encore de l'exposition sur l'artisanat organisée à cette occasion au Centre des arts et de la culture (situé au Bastion 23), où des diplomates de plusieurs pays ont manifesté leur grande admiration pour

la richesse et la diversité artistique et culturelle nationale et particulièrement pour la broderie algéroise.

L'intérêt est multiple : préserver et promouvoir cet art local menacé par l'oubli et le piratage, faire face à la concurrence rude de l'industrialisation qui a pris de l'ampleur avec le développement de la broderie électronique, tout en assurant une ressource financière permanente aux artisanes en commercialisant leurs produits auprès des touristes nationaux et étrangers.

Un avis parfaitement partagé par Faïza Riache, directrice du Palais des Rias El Bahr (Bastion 23).

"Les musées d'Alger, avec leur riche collection d'archives, jouent également un rôle fondamental dans la relance et la transmission de cet art antique", a-t-elle fait valoir.

Dans la même optique, des ateliers de formation seront mis en place à partir du mois de novembre au Bastion 23, a annoncé Mme Riache.

Ces ateliers, explique-t-elle, seront animés dans la maison 15 du Palais, réaménagé en tant que "Dar El Sanâa", pour dispenser des formations dans divers métiers artistiques, notamment la broderie d'Alger, la peinture sur verre, le tissage et le cuir offrant aux adeptes des métiers artistiques l'opportunité de raviver ces gestes ancestraux. Outre l'aspect pratique, Mme Riache met en avant le rôle de la recherche réalisée sur cet art d'embellissement, jugeant "primordial" de préserver ce patrimoine en lui conférant une "empreinte académique".

"Bien qu'il existe un patrimoine commun avec les pays maghrébins et les pays du pourtour méditerranéen, l'Algérie possède des spécificités qui doivent être protégées et les recherches académiques sont donc essentielles pour archiver ce patrimoine", a-t-elle insisté.

Outre la broderie d'Alger autrefois réalisée avec du fil de soie, la Chbika (dentellerie), le Madjboud et la Fetla réalisés avec des fils dorés sur du velours, sont autant de pratiques ancestrales à perpétuer à travers ces ateliers tant attendus.

## SOUTIEN AUX PROJETS CULTURELS ET ARTISTIQUES 2025

# Appel à candidature à l'endroit des associations

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé l'ouverture des candidatures aux associations culturelles et artistiques, en vue de bénéficier de soutiens aux projets culturels et artistiques au titre de l'exercice 2025, indique un communiqué du ministère. "Dans le cadre de la politique d'appui public aux projets des associations culturelles et artistiques, le ministère de la Culture et des Arts annonce l'ouverture des candidatures en vue de bénéficier de soutiens aux projets culturels et artistiques au profit des associations, dans l'objectif de promouvoir

et consolider l'activité culturelle associative, et en application des dispositions de la loi 12-06 du 12 janvier 2012 relative aux associations", précise le communiqué.

Cet appui concerne, selon la même source, "les projets des associations culturelles et artistiques à caractère national ou local visant à, contribuer à mettre en valeur et à préserver le legs culturel matériel et immatériel, organiser des activités culturelles et artistiques instructives et distinguées qui intéressent toutes les franges de la société, former les jeunes et les

enfants dans différentes disciplines artistiques (musique, théâtre, audiovisuel, dessin,...), porter un intérêt aux œuvres culturelles et artistiques destinées aux enfants et organiser des manifestations culturelles à travers les wilayas et les localités les plus éloignées du pays, en particulier".

Le dépôt des dossiers doit se faire "exclusivement" en ligne, sur la plateforme numérique du soutien public aux associations culturelles et artistiques sur le site électronique du ministère, ajoute la même source, précisant que la période de dépôt des dos-

siers a été arrêtée à la période allant du 21 octobre au 20 décembre prochain. Les associations culturelles et artistiques peuvent consulter les conditions et les procédures d'éligibilité au soutien, ainsi que le dossier administratif à fournir, télécharger le formulaire et d'autres fichiers sur le site électronique du ministère de la Culture et des Arts.

L'évaluation des travaux retenus par la commission du soutien public aux projets associatifs, se fera après étude de tous les dossiers, précise le communiqué.

NAÂMA

# Remise en service de la ligne ferroviaire Oran-Bechar



**La ligne ferroviaire Oran-Bechar a été remise en service, mardi dans la wilaya de Naâma, après la réparation et la réhabilitation de ses sections endommagées suite aux intempéries.**

La remise en service de cette ligne ferroviaire s'est faite en présence du ministre du Transport, Mohamed El-Habib Zahana, accompagné du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh.

**Certains tronçons endommagés sur une longueur d'environ 20 km**

Le ministre des Transports a déclaré, à cette occasion, que le redémarrage de cette ligne intervient en « concrétisation des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres, tenue le 22 septembre dernier, en matière de prise en

charge optimale des wilayas sinistrées, suite aux inondations enregistrées les 7 et 8 septembre, ainsi que la nécessité de travailler et d'accélérer le retour des services vitaux et de base pour le bénéfice des citoyens, notamment les transports et la réhabilitation des ponts et des lignes ferroviaires, sans excéder un mois ».

Lors de sa supervision, à la gare ferroviaire de Mécheria (wilaya de Naâma), de la reprise des voyages par train de voyageurs sur la ligne Oran-Béchar, d'où la délégation ministérielle a été transportée à bord du train Coradia jusqu'à la gare d'Aïn-Sefra, Zahana a salué les efforts et le rôle des sociétés nationales et des bureaux d'études pour l'achèvement des travaux de réhabilitation de la ligne ferroviaire, dont certains tronçons ont été endommagés sur une longueur d'environ 20 km.

**Le coût des dégâts estimé à plus de 2,300 milliards de dinars**

Dans ce contexte, le ministre des Transports a inspecté le pont ferro-

viaire de la commune de Tiout, dans la zone Khenag, qui a été endommagé suite aux récentes intempéries, où les travaux de réhabilitation ont été achevés et confiés à une entreprise publique, qui a mobilisé du matériel et d'importants moyens, ainsi que l'utilisation de techniques sophistiquées, pour la première fois dans ce domaine, permettant d'accélérer la cadence des travaux et son achèvement en un temps record et la reprise du service de transport ferroviaire via cette importante ligne qui relie le nord et le sud-ouest du pays.

Mohamed El-Habib Zahana a annoncé à la presse que le coût des dégâts causés aux installations ferroviaires, suite aux aléas climatiques des 7 et 8 septembre, est estimé à plus de 2,300 milliards de dinars, qui seront couverts par le budget de l'Etat. A noter que les travaux de réhabilitation de la ligne ferroviaire Mécheria-Béchar sont pris en charge par quatre entreprises exerçant sur la ligne minière Ouest, en cours de construction.

MÉDÉA

## L'EPH Mohamed-Boudiaf promu en CHU

Le ministère de la Santé a décidé d'ériger l'Etablissement public hospitalier (EPH) Mohamed-Boudiaf de Médéa en Centre hospitalier universitaire (CHU) appelé à renforcer le niveau de qualification du personnel médical et à assurer la formation des futurs médecins, a-t-on appris, dernièrement, auprès du directeur local de la santé et de la population (DSP).

« La décision de transformer l'EPH de Médéa en CHU a été prise après la visite du ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, pour donner à partir de Médéa le coup d'envoi de la caravane de prévention et de dépistage précoce du cancer du sein, à l'occasion d'Octobre rose », a indiqué le DSP, Mohamed Zohir Hadj Sadok.

« Une commission d'experts a été

dépêchée, il y a quelques mois, par le ministère de la santé au niveau de l'EPH de Médéa pour dresser un état des lieux en prévision de ce changement de statut », a-t-il ajouté.

« Ce changement de statut est un acquis important pour le secteur de la santé dans la wilaya et vient en supplément d'une autre décision d'égal intérêt qui a trait à l'ouverture, lors de la rentrée universitaire 2024-2025, d'une annexe de médecine au pôle universitaire de Médéa », a souligné le responsable. Deux acquis qui vont avoir un « réel impact » sur le plan de la formation de l'encadrement médical et de la qualité des prestations dispensées aux patients de la wilaya ou d'ailleurs, a-t-il dit.

Le DSP a fait part, dans le même sil-

lage, des procédures « en cours » pour implanter de nouvelles structures dans l'enceinte de l'hôpital Mohamed-Boudiaf à la faveur de cette modification de statut.

Il s'agit, a-t-il précisé, d'un bloc pédagogique destiné à l'accueil des étudiants en médecine, d'un autre pour les médecins résidents, ainsi que divers autres services indispensables au bon fonctionnement du futur CHU. Des instructions fermes ont été données par le wali, Djahid Mous, à l'issue de sa visite à l'EPH de Médéa pour accélérer les procédures administratives et élaborer une fiche technique des structures prévues sur place et qui soit adaptée à la nouvelle vocation de cet établissement hospitalier, a conclu le DSP.

EL OUED

**Plus de 115.000 quintaux d'arachides récoltés cette saison**

Une récolte de plus de 115.000 quintaux (qx) d'arachides a été réalisée au terme de la campagne de cueillette récemment clôturée dans wilaya d'El-Oued, a-t-on appris cette semaine auprès de la Chambre locale de l'agriculture.

Récoltée sur une superficie de 3.760 ha, cette production en hausse est le fruit de l'extension des surfaces réservées à cette culture, conséquemment aux résultats "probants" obtenus ces dernières années, a expliqué le président de la Chambre, Othmane Djellouli.

La culture d'arachides est concentrée dans les régions agricoles de Hassi-Khelifa, Trifaoui, Sidi-Aoun, El-Magrane, Reguiba et Ourmes, avec un rendement de 30 qx/ha, a-t-il précisé. Cette production annuelle a permis à la wilaya d'El-Oued de se placer en tête des wilayas productrices d'arachides à l'échelle nationale, en constituant 90% de la production nationale, selon le même responsable.

La wilaya d'El-Oued détient, au regard de cette importante production, le plus grand espace de commercialisation d'arachides, implanté au niveau des communes de Hassi-Khelifa, Trifaoui et Guemmar, ce qui a encouragé les agriculteurs à étendre la superficie réservée à la culture d'arachides, a souligné M. Djellouli.

AÏN SEFRA

**500 familles bénéficiaires d'aides financières indemnisées**

500 familles bénéficiaires d'aides financières pour rééquiper leurs habitations endommagées lors des inondations profitent de l'opération de versement lancée dimanche.

L'opération concerne toutes les familles sinistrées, touchées par les inondations de début septembre dernier et recensées par la commission spécialisée, qui a inspecté les meubles endommagés au niveau des quartiers de la commune d'Aïn Sefra, wilaya de Naâma, et étudié et évalué les dossiers que les familles ont déposés au niveau des services concernés, dans le cadre de l'opération d'indemnisation, annoncé les autorités de la wilaya de Naâma.

Le wali Lounès Bouzegza affirme, à l'occasion de sa supervision de la remise symbolique d'aides financières aux familles sinistrées, que « l'opération intervient en concrétisation des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors du Conseil des ministres du 22 septembre dernier ».

# Ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet Rekhroukh «satisfait» du rythme des travaux

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, s'est dit, mardi, à Becha «satisfait» du rythme des travaux de réalisation du premier tronçon de 200 km du projet de la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet.

S'exprimant lors d'un point de presse en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya, M. Rekhroukh, accompagné du ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana, a exprimé sa satisfaction quant à la cadence des travaux de concrétisation de ce tronçon. « Nous souhaitons, grâce au rythme soutenu des travaux de réalisation, que ce tronçon soit livré avant l'échéance prévue, à savoir début de 2025 », a-t-il souligné.

De son côté, le ministre des Transports a indiqué que ce projet ferroviaire d'envergure, visant l'acheminement du fer brut du gisement de Gara-Djebilet sur une distance de 950 km, "aura un grand impact économique sur le pays et ce, à travers le renforcement du transport de voyageurs et de marchandises entre le sud et le nord du pays".

A ce titre, l'une des toutes premières lignes ferroviaires de ce projet, à savoir celle de Béchar-Abadla, soit un parcours de 96 km, sera livrée dès le premier trimestre 2025, selon le président-directeur général (P.-dg) de l'entreprise publique Cosider travaux



publics (filiale du groupe Cosider), Cherif Grira.

« Une avancée très importante des travaux de sa réalisation et qui enregistrent des taux d'avancement respectivement de l'ordre de 94% pour le volet terrassement et de 28% en volet soudure », a expliqué M. Grira lors d'une présentation de l'état des travaux du premier tronçon du projet ferroviaire Bechar-Tindouf.

Outre la ligne Béchar-Abadla, la gare de cette dernière collectivité, qui comprend trois importants blocs en cours de réalisation, sera réceptionnée à la même échéance (le 1er trimestre de 2025), a-t-il encore fait savoir.

Pour les besoins de la concrétisation dans les mêmes délais prévus de ce tronçon, une entité de production de

traverses en béton a été créée et équipée et dont la production a débuté en septembre 2024 avec 175 unités par jour des mêmes traverses en passant récemment à 1.500 unités similaires quotidiennement, a indiqué, pour sa part, Abdechafi Rabi, responsable du projet du même tronçon.

Les deux membres du gouvernement qui avaient auparavant donné le coup d'envoi dans la wilaya de Naâma du redémarrage de la ligne ferroviaire Oran-Béchar, après la réparation et la réhabilitation des sections endommagées, suite aux inondations du mois de septembre dernier, ont achevé leur visite de travail dans la wilaya avec une rencontre avec les différents responsables des entreprises chargées de la réalisation du projet.

## COMMERCE

### Zitouni visite l'Autorité des zones franches du Qatar

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a visité, mardi à Doha, le siège de l'Autorité des zones franches du Qatar, où il a exprimé la volonté de l'Algérie d'échanger les expertises avec le Qatar dans divers domaines économiques, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette visite, M. Zitouni était accompagné de l'ambassadeur d'Algérie au Qatar, Salah Attia, du président du Conseil du renouveau économique algérien (Crea), Kamel Moula, et du président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (Unep), Charaf Eddine Amara, ainsi que du chargé de gestion de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), Hocine Zaoui, et des cadres du ministère. Le ministre a été accueilli par le P.-dg

de l'Autorité, Mohammed Hamad Al Thani, qui lui a présenté un exposé sur le fonctionnement de l'organisme.

A cette occasion, un exposé exhaustif sur l'organigramme et les mécanismes de fonctionnement et de gestion des zones franches au Qatar a été présenté également, selon le communiqué.

La visite a permis de passer en revue les principaux projets d'investissement en cours et les facilités offertes par l'Autorité aux investisseurs, y compris les infrastructures modernes et les exonérations fiscales visant à attirer les capitaux et à stimuler la croissance économique.

Les deux parties ont souligné l'importance de l'échange d'expertises et de la coopération mutuelle pour soutenir les projets d'investissement bénéfiques pour l'économie des deux pays.

Au terme de cette rencontre, M. Zitouni a tenu à saluer l'expérience qatarie, et exprimé la volonté de l'Algérie d'en tirer parti dans le cadre des efforts continus visant à développer l'économie nationale et renforcer ses capacités d'exportation, ajoute la même source.

Le ministre du Commerce s'est aussi félicité de la coopération fructueuse entre les deux pays, soulignant l'importance de continuer à renforcer les relations économiques afin d'atteindre les objectifs communs.

M. Zitouni, rappelle-t-on, avait entamé, lundi, une visite au Qatar, où il a présidé l'inauguration de la première édition de l'exposition des produits algériens au Qatar, avec la participation de plus de 150 entreprises nationales.

## INDUSTRIE

### PHARMACEUTIQUE

#### Aoun évoque avec l'ambassadrice indienne les moyens de renforcer la coopération bilatérale

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu, mardi à Alger, l'ambassadrice de la République de l'Inde en Algérie, Swati Vijay Kulkarni, avec laquelle il a évoqué les voies et moyens de renforcer la coopération entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre a été l'occasion de passer en revue l'état des relations entre les deux pays dans le domaine industriel et les moyens de les promouvoir davantage à travers le transfert et l'échange d'expertises en matière de l'industrie pharmaceutique et des industries mécaniques, où « la République de l'Inde figure parmi les pays leaders », ajoute le communiqué.

Les deux parties ont également abordé les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine industriel à travers l'échange de visites entre experts afin d'impulser une dynamique d'investissement entre les deux pays, indique le ministère.

Les deux parties ont exprimé « leur satisfaction de la qualité des relations unissant les deux pays, fondées sur les intérêts mutuels », soulignant « la nécessité de les développer et de les élargir davantage ».

R. E.

LA GUERRE ISRAËLO-ARABE D'OCTOBRE 1973

# Comment l'Algérie a renversé la situation grâce à sa bravoure militaire

*Bien que l'Etat algérien soit jeune à l'époque et sorti d'une révolution d'indépendance, dont la victoire est arrachée au prix d'un coût lourd et sans précédent en termes de destruction et de pertes humaines causés par la guerre dévastatrice colonisatrice de la France, il a réussi à marquer l'histoire hors de ses frontières, dans les guerres israélo-arabes, en envoyant en octobre 1973 ses troupes pour aider les armées arabes à combattre l'agression des forces sionistes.*

La résistance acharnée des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) a suscité admiration et reconnaissance, en renversant la situation et en réussissant à repousser l'invasion des forces sionistes. Une histoire de courage et de bravoure militaire algérienne, remontant à la guerre d'indépendance nationale, qui a surpris l'ennemi sioniste, qui croyait avoir affaire à une armée surpassée en nombre et en armes, selon les témoignages et écrits documentés dans les livres d'histoires, y compris ceux des historiens sionistes. Imprégnée de ses principes immuables en faveur des mouvements d'indépendance et d'émancipation des peuples colonisés,



L'Algérie s'est engagée activement et efficacement dans les guerres israélo-arabes, en envoyant ses troupes sur les fronts syrien et égyptien pour aider les armées de ces pays lors de la guerre d'octobre 1973, dans le cadre de l'accord de défense arabe commune.

## La bataille d'« Al-Adabiya » : comment les troupes algériennes ont vaincu les forces sionistes

L'engagement de l'ANP aux côtés de ses frères arabes avait changé la donne sur terrain et rabattu les cartes des forces sionistes qui bénéficiaient d'un grand soutien militaire et logistique de leurs alliés.

La bataille du port d'« Al-Adabiya » sur le territoire égyptien (près de canal de Suez) connue également comme la bataille de Kippour, a été le théâtre d'une affligeante défaite des forces sionistes aux mains de

l'ANP. Le général israélien à l'histoire très sombres de génocides et crimes de guerre, Ariel Sharon – qui deviendrait ensuite Premier ministre de l'entité sioniste avait même menacé ses soldats de liquidation s'ils révélaient la vérité sur ce qui s'est passé les 24 et 25 octobre dans le port d'Adabiya en Égypte.

Il avait prédit que les soldats de l'armée algérienne, qu'il croyait « fragile », « prendraient la fuite à la vue des chars israéliens », mais cette bataille a mis fin à l'arrogance de Sharon et à la pseudo-puissance de son armée, qui s'effondra facilement devant les positions algériennes. Dans cette bataille, les forces sionistes avaient perdu 900 soldats et 172 chars en une seule journée, ce qui a provoqué une grande confusion et embarras dans les rangs des dirigeants de l'entité sioniste.

A la veille de l'envoi des forces algériennes en Égypte, le défunt président

algérien Houari Boumediene s'est adressé à ses soldats en disant : « Vous allez à la bataille la plus honorable, une bataille pour défendre la terre et l'honneur ».

## Une histoire de bravoure qui remonte à la guerre de libération nationale

Cette bataille est l'une des batailles les plus honorables. « Nous ne pleurerons pas pour celui qui y mourra, mais nous lui rendons hommage tel un martyr ».

Ce grand discours de Boumediene a diffusé l'esprit de courage et de bravoure parmi les soldats algériens qui se dirigeront en Égypte. Des épisodes de cette histoire ont été mémorisés par le général égyptien Saad Eddine Chazli, qui les a décrits dans ses mémoires comme les soldats les plus courageux et plus braves parmi les armées arabes. Le soutien algérien ne se limitait pas aux forces humaines, mais comprenait également un soutien militaire et économique. Dès que le président égyptien à l'époque Anouar el-Sadate a demandé un soutien supplémentaire, Houari Boumediene n'a pas hésité à offrir 200 millions de dollars à l'Union soviétique pour fournir des armes au profit de l'Égypte. L'Algérie a participé à la guerre avec 96 chars, 50 avions modernes (MiG et Sukhoi), en plus d'une brigade blindée de 2 115 soldats. Malgré les tentatives de marginalisation médiatique de cet épisode très important de l'histoire, la marque de l'Algérie sur la guerre d'octobre 1973 reste présente dans la mémoire de la nation arabe, écrivant ainsi une page honorable dans l'histoire de l'action interarabe à travers la défense acharnée des causes arabes et le soutien de leur souveraineté avec les moyens humains et matériels.

SOUDAN

## L'ONU appelle à l'arrêt des combats

L'ONU appelle à arrêter les combats au Soudan et à faciliter l'arrivée de l'aide au Soudan. Le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (Ocha) a exprimé sa profonde préoccupation concernant l'impact du conflit actuel au Soudan sur les civils.

Il a renouvelé son appel à la cessation des hostilités et à l'accès des organisations humanitaires aux populations dans le besoin.

Dans une déclaration faite mardi, Ocha a souligné que les combats se poursuivent dans les États du Darfour Nord, du

Darfour Ouest, à Khartoum, au Kordofan Nord et en Al-Jazira, malgré les appels répétés à la désescalade, à la protection des civils et à la facilitation de l'accès humanitaire.

### 410 000 civils déplacés

Au Darfour Nord, l'Organisation internationale pour les migrations a rapporté qu'environ 410.000 personnes ont été déplacées à El Fasher en seulement six mois, beaucoup ayant été déplacées plusieurs fois durant ce conflit.

OCHA a également signalé qu'il reçoit

constamment des informations sur des victimes civiles et des attaques aveugles touchant les infrastructures publiques et les zones résidentielles, notamment au Nord Darfour, où de nombreuses régions sont effectivement coupées de l'aide humanitaire.

Parallèlement, les partenaires humanitaires de l'Onu et les autorités sanitaires soudanaises renforcent leur réponse face à l'épidémie de choléra en cours, a déclaré Farhan Haq, porte-parole adjoint de l'Onu, lors d'un point de presse quotidien à New York.

LIBAN

## Le pays aura besoin de 250 millions de dollars par mois pour les déplacés

Le Liban aura besoin de 250 millions de dollars par mois pour les déplacés par les attaques sionistes, a déclaré le ministre de l'Environnement libanais.

Nasser Yassin, ministre libanais de l'Environnement, chargé de répondre à la crise, cité par des médias, a déclaré mardi que « la réponse du Gouvernement, aidée par des initiatives locales et l'aide internationale, ne couvrirait que 20% des besoins de quelque 1,3 million de per-

sonnes déracinées de leurs foyers et réfugiées dans des bâtiments publics ou chez des proches ». « Ces besoins vont probablement augmenter, car les vagues quotidiennes de frappes aériennes (de l'armée sioniste) poussent de plus en plus de personnes à quitter leurs maisons et obligent le Gouvernement libanais à se démener pour trouver des moyens de les loger », a-t-il ajouté. « Nous avons besoin de 250 millions de dollars par mois pour couvrir

les besoins de base en nourriture, en eau, en assainissement et en éducation des personnes déplacées », a-t-il dit. Yassin a estimé que les dommages causés au Liban s'élevaient à des milliards de dollars. « Des villages entiers ont été détruits ces derniers jours, mais aussi des institutions publiques, des installations d'eau, des stations de pompage, des hôpitaux. Tout cela doit être reconstruit », a-t-il déploré.

R. I. / Agences

## Le changement climatique aggrave les pluies torrentielles en Afrique

Les pluies torrentielles qui ont provoqué des inondations meurtrières au Cameroun, au Tchad, au Niger, au Nigeria et au Soudan ces derniers temps ont été aggravées par le changement climatique d'origine humaine, a déclaré, hier, une équipe de scientifiques internationaux. « Le réchauffement climatique a rendu les pluies saisonnières cette année environ 5 à 20% plus intenses dans les bassins du Niger et du lac Tchad », a indiqué World Weather Attribution (WWA), un groupe de scientifiques qui étudie le lien entre le changement climatique et les conditions météorologiques extrêmes. Il a ajouté que « des précipitations aussi intenses pourraient se produire chaque année si le réchauffement se poursuit ». « Les fortes pluies estivales sont devenues la nouvelle norme au Soudan, au Nigeria, au Niger, au Cameroun et au Tchad », a insisté Izidine Pinto, chercheur à l'Institut météorologique royal des Pays-Bas, dans un communiqué de la WWA. Les inondations de cette année ont fait environ 1.500 morts et plus d'un million de déplacés en Afrique de l'Ouest et du Centre, selon l'agence onusienne Ocha. Les pluies ont également submergé des barrages au Nigeria et au Soudan.

R. I. / Agences

LIGUE 1 MOBILIS (5E J)

# Le CRB, le MCO et l'USB rappelés à l'ordre

Le CR Belouizdad, le MC Oran et l'US Biskra, ont écopé chacun d'un match à huis clos et plus de 200.000 DA d'amende pour « utilisation de fumigènes et jets de projectiles sur le terrain sans dommage physique » (3e infraction), a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP).

Le CRB devra en outre s'acquitter d'une amende de 40.000 DA pour « conduite incorrecte de l'équipe » lors de la rencontre face à l'USM Alger (0-0), tandis que le capitaine de l'équipe Islam Slimani est sanctionné d'une amende de 100.000 DA pour « contestation de décision », selon la même source.

De son côté, le joueur du MC Oran Benamara Abdelhafid a été sanctionné d'une amende de 100.000 DA pour « contestation de décision » lors de la victoire face à la JSK (2-0).

Par ailleurs, sur saisine de la Ligue de football professionnel en date du 21 octobre 2024, la commission de discipline a procédé à l'ouverture d'une procédure disciplinaire à l'encontre du président de l'ES Mostaganem Bibi Taki Eddine qui est convoqué pour la séance du jeudi prochain, tout comme le directeur sportif de la JS Kabylie Hakim Medane.

Le gardien de l'USM Khenchela, Litim Oussama, est suspendu, pour sa part, jusqu'à son audition pour la séance du jeudi prochain alors que son équipe a été sanctionnée d'une mise en garde et d'une amende de 100.000 DA pour « utilisation et jets de fumi-



gènes sur le terrain sans dommage physique » (1re infraction), lors de la défaite à domicile face au MC Alger (0-1) pour le compte de la cinquième journée de Ligue 1 Mobilis.

Le MCA devra, pour sa part, payer une amende de 60.000 DA pour « utilisation de fumigènes dans les tribunes » (récidive).

Deux joueurs de l'ASO Chlef : Bourdim Abderrahmane et Brahim Belkacem ont été sanctionnés d'une amende de 100.000 DA pour « contestation de décision » lors de la rencontre en déplacement contre l'Olympique Akbou (0-0) de la 5e journée. L'ASO a écopé d'une amende de 60.000 DA pour « utilisation de fumigènes dans les tribunes » (récidive).

L'Olympique d'Akbou devra, de son côté, payer une amende de 30.000 DA pour « utilisation de fumigènes dans les tribunes » lors de la rencontre

contre l'ASO, tout comme la JS Kabylie pour « utilisation de fumigènes dans les tribunes » lors de la défaite face au MCO (2-0).

La commission de discipline de la LFP qui s'est réunie lundi pour traiter les affaires des rencontres de la 5ème journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, disputées vendredi 18 et samedi 19 octobre 2024, a infligé plusieurs autres amendes pour diverses raisons.

Ainsi, l'ES Sétif devra s'acquitter d'une amende de 40.000 DA pour « conduite incorrecte de l'équipe » lors de la victoire contre l'ES Mostaganem (1-0).

La même sanction est infligée à l'ES Mostaganem pour « conduite incorrecte de l'équipe », tandis que le MC El Bayadh est condamné à payer 30.000 DA pour « utilisation de fumigènes dans les tribunes ».

R. S.

LIGUE 1 MOBILIS

## L'USMA rejoint le MCA en tête, l'ASO cale à domicile

L'USM Alger, vainqueur mardi en déplacement face à l'ES Mostaganem (1-0), a rejoint son voisin le MC Alger en tête du classement du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, à l'occasion de la mise à jour de la 4e journée.

Tenue en échec vendredi dans le derby face au CR Belouizdad (0-0), l'USMA a réalisé une belle opération en décrochant trois précieux points, grâce à une réalisation signée le Sénégalais Sékou Gassama.

En position de pivot, la nouvelle recrue usmiste n'a laissé aucune chance au portier mostaganémois Hannane (26e).

Du côté de l'ESM, les indicateurs virent au rouge avec cette troisième défaite de rang, au moment où l'en-

traîneur Chérif Hadjar est de plus en plus sous pression.

Le compartiment offensif de l'ESM est de nouveau resté muet, puisque l'équipe a aligné un quatrième match sans marquer le moindre but.

Dans l'ouest du pays, l'ASO Chlef a raté une belle occasion de soigner son classement et quitter la zone rouge, en se contentant du point du nul à domicile face à l'USM Khenchela (1-1). Pourtant, tout a bien commencé pour les joueurs de l'entraîneur Samir Zaoui, qui ont ouvert le score grâce à un penalty transformé par le capitaine Bourdim (31e). En seconde période, les Khenchelis sont parvenus à remettre les pendules sur un magistral coup franc direct de Bakir (53e) Grâce à

cette nouvelle réalisation, Bakir rejoint au classement des buteurs Adil Boulbina (Paradou AC), Ali Haroune (Olympique Akbou), et Saâd Abdeldjalil (US Biskra), avec 3 buts chacun, soit à un but de l'actuel meilleur go-leader Brahim Dib (CS Constantine), en tête avec 4 buts.

Les Chélifiens, qui ont ouvert leur compteur-buts après quatre matchs de disette, n'arrivent toujours pas à remporter leur premier match de la saison, tandis que l'USMK a réussi à réagir après sa défaite concédée à la maison face au MC Alger (0-1).

La 6e journée débutera aujourd'hui avec au menu l'affiche entre le MC Alger et l'Olympique Akbou (20h30), et se poursuivra vendredi et samedi.

### Le MB Rouissat tombe à El-Harrach, l'ES Ben Aknoun intraitable

Le leader du groupe Centre-Est, le MB Rouissat, est tombé sur le terrain de son dauphin, l'USM El Harrach par la plus petite marge (1-0), alors que le leader du groupe Centre-Ouest, l'ES Ben-Aknoun est revenu vainqueur de son lointain déplacement chez la lanterne rouge le SC Mécheria (2-0).

Dans le groupe « Centre-Est », l'USM Harrach, qui accueillait le surprenant leader et promu, le MB Rouissat (13 pts), a dû attendre la 2e mi-temps pour tromper la vigilance du portier adverse grâce à Yahia Amir (64e), un but qui permet à son équipe de rejoindre son adversaire du jour en tête du classement avec un total de 13 points, et un match en retard à jouer en déplacement face à l'USM Annaba le 5 novembre prochain.

### L'USMA rate le coche

L'USMA a été contrainte au nul (1-1) au stade du 19 mai 1956, par une volontaire équipe du NRB Teleghma qui effectue un bon début de saison, en partageant pour le moment, la 3e place avec (11 pts) en compagnie des Annabis et le HB Chelghoum-Laid, difficile vainqueur de la JSD Jijel (1-0). Le MO Constantine qui enregistre la plus nette victoire de la journée face à la JS Bordj Menaïel (4-1), remonte à la 6e place, devant l'IB Khemis El-Khechna (7e-9 pts) qui l'a emporté à domicile face à l'US Chaouia (3-1).

L'IRB Ouargla a signé une belle victoire aux dépens de l'AS Khroub (2-1) et rejoint son adversaire du jour à la 8e place avec 8 points pour chaque club. Les deux clubs de Batna n'ont pas réussi à l'emporter. Le MSPB a été accroché à domicile par l'O.Magrane (2-2) alors que le CAB est revenu avec un petit point d'El-Oued face à l'US Souf (1-1). Cette dernière rejoint ainsi la JSB Menaïel à la 15e place avec deux unités au compteur...

### La JSMT nouveau dauphin

La JSM Tيارت a réalisé la meilleure opération de la journée en battant un sérieux outsider, en l'occurrence l'ASM Oran (1-0) grâce à un but de Mirazi sur penalty dans le temps additionnel (45+5), s'installant ainsi à la 2e place (13 pts), à une longueur derrière le leader l'ES Ben Aknoun revenu avec les 3 points de la victoire de son déplacement à Mecheria (0-2) qui court toujours après son premier point depuis l'entame de la saison 2024-2025.

Le Nasr d'Hussein Dey accroché à Alger par l'ESM Koléa (1-1) continue de gaspiller de précieux points à domicile et glisse à la 10e place avec 6 points et un match en retard contre l'ASMO. Le GC Mascara et le CR Témouchent vainqueurs respectifs du RC Arbaa (2-1) et de l'US Bechar Djedid (1-0) améliorent sensiblement leur position au classement général.

DEMAIN TOUT COMMENCE



20h25

TMC

Pilote de bateau, animateur de soirée, Samuel, charismatique et décontracté, mène la belle vie dans le sud de la France. Sa vie bascule quand Kristin, désespérée, prend la fuite à Londres après lui avoir confié le fruit d'une nuit passée ensemble, Gloria, désormais âgée de trois mois. Paniqué, Samuel fonce vers Londres pour retrouver Kristin et lui rendre le bébé. A peine arrivé, il croise le chemin de Bernie, qui lui propose un poste de cascadeur sur des tournages de films. Incapable de retrouver Kristin et rapidement sans ressource, Samuel accepte sa proposition.

MASTER CRIMES  
ANIMAL ROMANCE



20h10

TF1

La capitaine Delandre fait appel à Louise Arbus après la découverte d'un corps dans un cimetière pour animaux. La victime n'est autre que le patron d'Animal Romance, un site de rencontre qui met en lien les personnes selon leurs animaux de compagnons. L'experte en crime étudie ce nouveau cas lui donnant l'occasion de débattre des instincts primaires de l'homme avec ses élèves. Le coup porté à la victime ne correspond pas à la mise en scène du crime. En effet, il a été porté au hasard alors que le déplacement du corps a été soigneusement exécuté. L'animalité est explorée dans l'épisode de ce soir...

ENVOYÉ SPÉCIAL



20h10

2

« Les naufragés de la Justice » : La France juge-t-elle mal et trop lentement ? De nombreux citoyens français ne croient plus en la justice de leur pays et en ses magistrats. Certains voient leur vie broyée parce que des tribunaux ont oublié de signifier des peines à des condamnés ou n'ont pas vérifié si elles étaient exécutées. Des victimes voient aussi l'espoir d'un procès s'évanouir parce que des magistrats ont détruit par erreur des pièces à convictions ou parce qu'ils n'ont pas fait leur travail. Ces naufragés de la procédure pénale portent aujourd'hui plainte contre l'Etat pour faute lourde...

LES BRUMES DU SOUVENIR



20h10

3

Jean Mercier, maire de la commune fantôme de Bezonvaux, dans le département de la Meuse, est retrouvé assassiné. L'enquête est confiée à la capitaine de la police criminelle de Nancy, Clara Merisi. Sur place, elle est épaulée par François Gilbert, un historien en poste à l'Ossuaire de Douaumont, monument érigé à la mémoire des victimes de la bataille de Verdun en 1916. Quelques jours plus tard, à proximité de la scène de crime, Gilbert déterre le cadavre d'une femme. Sa mort ne peut remonter à la Grande Guerre, mais plutôt... aux années 80.

LA SELECTION  
DE MIDI LIBRE



REMATCH



19h55

arte

IBM maintient son refus d'accéder aux requêtes de Kasparov, concernant les données analytiques des anciennes performances de Deep Blue. Blessé dans son orgueil et désespéré quant à la stratégie à adopter, le joueur décide de ne pas se présenter au nouveau match. Sous la pression de sa hiérarchie, Helen sonde son équipe pour trouver le meilleur moyen de forcer le champion à revenir sur sa décision. Soumis à un intense stress, Garry se remémore bientôt le face à face décisif qui l'avait opposé à Anatoli Karpov en pleine dictature soviétique, une décennie plus tôt.

LE MONDE EXTRAORDINAIRE  
DES CHAMPIGNONS



20h05

5

En France, aux États-Unis ou encore en Chine, rencontre de scientifiques et de spécialistes qui cherchent à percer les secrets des champignons. Nous devons tout à ces organismes aux multiples pouvoirs qui ont permis à la vie d'apparaître sur Terre. Depuis peu, les savants prennent de plus en plus conscience de leur potentiel sur notre monde. En effet, au-delà d'identifier son impact sur notre vie, comprendre les champignons pourrait nous permettre de les utiliser pour guérir notre planète malade et sauver les écosystèmes.

SHREK 4 : IL ÉTAIT UNE FIN



20h05

gulli

Ayant regagné sa demeure avec femme et enfants, Shrek devrait être heureux. Mais il s'ennuie. Plus personne ne le craint. Lors de la fête d'anniversaire de ses enfants, les tensions s'accroissent pour l'ogre. Les trois petits cochons dévorent le gâteau. Shrek craque et finit par se mettre terriblement en colère. S'éloignant, il rencontre Tracassin, un sorcier qui lui propose un pacte. Contre une signature sur un contrat, il lui offre la possibilité de redevenir un véritable ogre. Shrek accepte et se réveille dans un monde où plus personne ne le connaît...

LE PIC DE DANTE



20h05

Chérie 25

Harry Dalton, un éminent volcanologue qui, à la suite de la mort de sa compagne, avait renoncé à ses recherches, renoue avec ses anciens collègues de l'United States Geological Survey de Vancouver. Le pic de Dante, volcan endormi dans l'État de Washington, présente des manifestations sismiques de faible amplitude. Harry est alors dépêché sur les lieux. Il préconise l'évacuation des habitants de la ville voisine. Mais des notables s'y opposent pour ne pas pénaliser la saison touristique. Bientôt, des maisons sont emportées par des éboulements...



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef:  
Kahina Hammoudi  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65  
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65  
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, Avenue Pasteur, Alger  
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
Email : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : Maison de la presse 1<sup>er</sup> - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	05:30
Dohr	12:32
Asr	15:32
Maghreb	18:00
Icha	19:24

« ALGÉRIE, AUTANT EN EMPORTE L'ENFANCE », DERNIER ROMAN DE JACQUELINE BRENOT

## IL SERA PRÉSENTÉ AU SILA

Jacqueline Brenot, auteure de *La dame du chemin des Crêtes* revient avec un nouveau récit poignant, *Autant en emporte l'enfance*, une œuvre autobiographique publiée aux Éditions Frantz Fanon, à l'occasion du Salon international du livre d'Alger (Sila). Dans ce livre, elle explore son enfance à Alger pendant la Guerre de Libération, entre révoltes intérieures et engagement familial.

L'écrivaine explique que l'écriture de ce roman a été impulsée après le décès de son père en 1988, suite à une erreur médicale. Ce drame personnel a ravivé en elle le besoin de communiquer avec l'image paternelle. Ce processus de deuil et de mémoire, d'abord interrompu par ses responsabilités professionnelles et familiales, s'est intensifié avec la mort de sa mère.

Ce n'est qu'en 2023, après plusieurs années de réflexions et d'hésitations, que ce livre a finalement vu le jour.

Dans ce récit, Jacqueline Brenot remonte les souvenirs de son enfance, marquée par la guerre et l'engagement de son père pour l'indépendance de l'Algérie. Elle évoque la figure tutélaire de ce père qui ne l'a jamais quittée et dont l'influence a marqué chaque aspect de sa jeune vie. Elle se souvient avec précision des paroles, des images, et des révoltes qui



ont forgé sa conscience face à l'injustice et au racisme colonial, des souvenirs qui, malgré le temps écoulé, demeurent intacts.

Après avoir rendu hommage à sa mère dans *«La dame du chemin des Crêtes»*, l'auteure se tourne ici vers la figure paternelle. Elle explique pourquoi il y a eu un intervalle entre ces deux hommages : ses responsabilités professionnelles et son engagement dans l'écriture littéraire, avec notamment plus de 130 chroniques publiées dans *«Le Chélif»* et réunies dans quatre recueils. En parallèle, elle a tenté de recueillir des témoignages et des archives sur le parcours de son père, bien que la plupart des témoins de son époque soient aujourd'hui décédés.

À travers ce livre, elle souhaite surtout rappeler l'impact de la guerre sur l'esprit d'un enfant. Elle témoigne de l'injustice omniprésente dans l'Algérie des années 1950, de l'arbitraire et de l'inégalité subis par la population colonisée. Son message principal est un hommage à ces hommes, dont son père, qui, bien que venus d'un autre continent, ont combattu aux côtés des Algériens pour l'indépendance.

*Autant en emporte l'enfance* est un hommage à la résistance, à la lutte pour la liberté, et à l'Algérie, sa patrie.

À travers ce récit personnel et historique, l'auteure nous plonge dans les yeux d'un enfant témoin des violences d'une époque, tout en célébrant l'héritage et les valeurs transmises par sa famille.

### BOUIRA

## Un mort dans une collision entre deux camions

Une personne a été tuée et une autre blessée, mardi soir dans un grave accident de la circulation survenu sur l'autoroute à Bouira.

Selon un communiqué de la Protection civile, une collision entre deux camions, suivie d'un incendie, s'est produite sur l'autoroute est-ouest en direction de Constantine, au lieu-dit Drablia, commune de Bouderbala, dans la wilaya de Bouira. Le blessé a été transporté à l'hôpital de Rouiba et la dépouille mortelle à la morgue du même établissement.

Cet accident a également provoqué l'arrêt complet de la circulation.

Les ambulances de la protection civile sont arrivées sur les lieux de l'accident nonobstant les embouteillages et le non-respect du couloir d'urgence par les usagers de la route. Les secouristes ont eu recours à l'intervention en circulant en sens inverse sur l'autoroute pour atteindre rapidement le lieu du sinistre.

### ANNABA

## Arrestation de 5 individus pour cambriolage à l'arme blanche

Les services de la Gendarmerie nationale ont arrêté cinq (5) individus dans une affaire de cambriolage à l'arme blanche avec menace de mort, a indiqué, hier, un communiqué de ces Services.

L'affaire a été enclenchée suite à une plainte reçue par la brigade régionale de la Gendarmerie nationale à Aïn Berda, groupement de Annaba, signalant le cambriolage d'un point de vente de viande blanche à l'arme blanche avec menace de mort par des individus cagoulés, ajoute le communiqué.

« La vidéo de l'agression, filmée par les caméras de surveillance du local de la victime, a été largement relayée via les réseaux sociaux ». Après la réception de la plainte, l'exploitation de la vidéo et l'intensification des recherches et investigations, les mis en cause ont été identifiés et localisés, avant l'élaboration d'un plan bien ficelé qui a permis leur arrestation, a-t-on précisé.

Après investigations, le commanditaire de l'opération a été arrêté ainsi que ses acolytes, tandis que deux autres suspects identifiés, sont en fuite. Les mis en cause sont poursuivis pour association de malfaiteurs et délit de vol avec usage d'arme blanche et menace de mort.

Les suspects seront présentés devant les juridictions compétentes après achèvement de l'enquête, selon la même source.

### PÉTROLE

## Le Brent à plus de 75 dollars à Londres

Les cours du pétrole reculent hier dans l'espoir d'une désescalade au Proche-Orient et la hausse des réserves commerciales de brut aux États-Unis.

Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, perdait 0,82% à 75,42 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en décembre, dont c'est le premier jour de cotation, chutait de 0,89%, à 71,10 dollars.

Des appels à l'apaisement au Proche-Orient font retomber les prix de l'or noir, éloignant le risque de rupture d'approvisionnement de pétrole.

Par ailleurs, mardi, l'API, la Fédération américaine des professionnels du secteur pétrolier, a annoncé une hausse des réserves commerciales de brut d'environ 1,6 million de barils aux États-Unis la semaine dernière, et une diminution de près de 2 millions de barils par jour pour l'essence.

Une hausse des réserves de brut contribue généralement à une baisse des cours de l'or noir.

### JUSTICE

## CHERIF MELLAL CONDAMNÉ À QUATRE ANS DE PRISON FERME

Le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'Hamed a condamné l'ancien président de la JS Kabylie à 4 ans de prison ferme et à une amende de 224 millions de dinars algériens dans une affaire de corruption.

Le tribunal a également prononcé la peine maximale contre son frère Ghilas, le condamnant à 10 ans de prison ferme et à une amende de 224 millions de dinars algériens, tout en ordonnant son arrestation immédiate et la confiscation de tous ses biens immobiliers et mobiliers.

Les sociétés de Cherif Mellal, impliquées dans cette affaire, ont également été condamnées à des amendes allant de 12 à 32 millions de dinars algériens.

Cherif Mellal a été poursuivi en justice pour avoir abusé de sa position en tant que président de la JS Kabylie et utilisé le compte bancaire de la société sportive par actions « JS Kabylie SSP » pour transférer des fonds à l'étranger, dont le montant dépassait les 200 000 dollars, en plus d'autres sommes en devises étrangères s'élevant à environ 300 000 euros.

Les accusés ont été inculpés pour des



infractions liées à la corruption, notamment la violation de la législation et de la réglementation relatives aux mouvements de capitaux de et vers l'étranger, le blanchiment d'argent dans le cadre d'une organisation criminelle transnationale utilisant des facilités, le transfert de biens issus de revenus criminels dans le but de dissimuler et de camoufler leur origine illicite, ainsi que la dissimulation délibérée de l'origine illicite de biens provenant de revenus criminels et la complicité.